

Université de Montréal

**L'interaction entre l'opinion publique et la diplomatie françaises au moment de la  
guerre d'Indépendance américaine**

par

Marianne Lagrange

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade Maître ès arts (M.A.) en histoire

Août 2016

© Marianne Lagrange, 2016

## RÉSUMÉ

Dès les batailles de Lexington et Concord le 19 avril 1775, la guerre d'Indépendance américaine retient l'attention en France, et ce, à la fois des diplomates français, mais également de l'opinion publique française. Parmi les deux groupes, on retrouve des éléments qui tentent de favoriser et de préparer une intervention officielle de la France dans cette guerre.

L'objectif de ce mémoire est donc d'étudier l'interaction qui eut alors lieu entre l'opinion publique et la diplomatie. Le premier chapitre étudie comment l'opinion publique crée les conditions opportunes à l'intervention de Beaumarchais auprès du gouvernement français, puis l'impact de cette intervention. Le second chapitre s'intéresse quant à lui aux arguments mis de l'avant par le ministère des Affaires étrangères – par l'entremise de sa propre gazette, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* – pour convaincre et préparer l'opinion publique à l'intervention de la France dans la guerre d'Indépendance américaine.

**MOTS-CLÉS :** Diplomatie; Opinion publique; Guerre d'Indépendance américaine; France; États-Unis; Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais; *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*.

## **ABSTRACT**

As early as the battles of Lexington and Concord, April 19<sup>th</sup> 1775, the American War of Independence holds the attention in France of both French diplomats as well as French public opinion. Amongst both groups, we find elements trying to favour and prepare an official French intervention in this war.

The aim of this thesis is therefore to study the interaction that took place then between public opinion and diplomacy. The first chapter studies how public opinion created the opportune conditions for Beaumarchais' intervention to the French government and the impact of this intervention. As for the second chapter, it is interested in the arguments put forward by the Ministry of Foreign Affairs – through its own newspaper, the *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* – to convince and prepare public opinion to the intervention of France in the American War of Independence.

**KEYWORDS:** Diplomacy; Public opinion; American War of Independence; France; United States; Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé</b> .....	<b>i</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>ii</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>iii</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>v</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
I.    Objectif du mémoire .....	1
II.   Approche choisie .....	2
III.  État de la question .....	6
IV.  Méthodologie .....	16
V.   Sources .....	18
<b>Chapitre I<sup>er</sup></b> : .....	<b>21</b>
I.    La formation de Beaumarchais à l'école de l'opinion publique et du tribunal du public .....	22
a.  Le développement de l'opinion publique .....	22
b.  L'éducation de Beaumarchais .....	25
c.  La pratique de la défense devant le tribunal du public .....	27
i.  Procès contre Lepaute .....	27
ii.  Procès contre La Blache .....	29
iii.  Procès contre Goëzman .....	32
II.   La défense d'une nouvelle cause .....	37
a.  Raisons de l'engouement de Beaumarchais pour la cause américaine...38	
b.  Le crescendo des appels et des mémoires .....	40

i.	Son plan .....	42
ii.	<i>Summum jus, summa injuria</i> .....	43
iii.	<i>La Paix ou la Guerre</i> .....	44
III.	L’impact de Beaumarchais .....	46
IV.	Conclusion .....	49
<b>Chapitre II :</b>	.....	<b>51</b>
I.	«Il faudrait un ouvrage pour multiplier parmi nous des vues et des calculs...».....	51
a.	<i>Les Affaires de l’Angleterre et de l’Amérique</i> .....	53
b.	<i>Le Courier de l’Europe</i> .....	55
II.	La propagande gouvernementale .....	56
a.	L’Amérique : la nouvelle Arcadie .....	56
b.	L’Angleterre : la perfide Albion .....	61
c.	Les raisons qu’ont la France et les Français d’intervenir dans le conflit .....	64
III.	La comparaison avec le <i>Courier de l’Europe</i> .....	68
IV.	Conclusion .....	72
<b>Conclusion générale</b>	.....	<b>74</b>
<b>Bibliographie</b>	.....	<b>79</b>

## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier ma famille pour tout leur soutien pendant la rédaction de ce mémoire, en particulier ma sœur qui a été d'une grande aide et d'une grande patience.

Je tiens également à remercier mon directeur de maîtrise M. François Furstenberg pour ses précieux conseils et sa direction.

Finalement, je voudrais remercier Mmes Valérie Cauvin et Giuseppina D'Angelo de leur assistance inestimable pendant tout ce processus.

*Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.*



Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Canada

## **INTRODUCTION**

L'engouement que suscite en France la guerre d'Indépendance américaine est indéniable. Il est manifeste dans la passion qu'éprouvent plusieurs Français pour les Américains, dans les nombreux poèmes et chansons qu'inspire la cause américaine en France, mais par-dessus tout il est manifeste chez les nombreux Français qui, à l'instar du marquis de Lafayette<sup>1</sup>, partent rejoindre les rangs de l'armée américaine avant même que ne soit officialisée l'entrée en guerre de la France. Le gouvernement français et l'opinion publique française suivent tous deux attentivement l'évolution du conflit en Amérique, espérant chacun une victoire des Américains et tâchant l'un et l'autre de favoriser et de préparer une intervention officielle de la France dans cette guerre. Si plusieurs études se sont intéressées au développement de l'opinion publique en France au XVIIIe siècle ainsi qu'à la participation de la France dans la guerre d'Indépendance américaine, peu se sont préoccupées de la relation entre l'opinion publique et la diplomatie française au moment de cette guerre. C'est ce que ce mémoire se propose de faire en étudiant leur interaction à l'époque de la guerre d'Indépendance américaine.

### **I. Objectif du mémoire**

En étudiant ainsi la relation entre l'opinion publique et la diplomatie française, ce mémoire espère contribuer à une nouvelle façon de voir la diplomatie française du XVIIIe siècle

---

<sup>1</sup> Gilbert du Motier, marquis de Lafayette (1757-1834), est le plus connu des volontaires français partis en Amérique rejoindre l'armée de Washington. Lors de la guerre d'Indépendance américaine, il prit part entre autres aux batailles de Brandywine (1777) et de Yorktown (1781), en plus de contribuer à rendre l'opinion publique française favorable à la cause des Américains.

qui ne repose pas autant uniquement sur les actions des grands hommes et des hommes politiques, mais qui reconnaît plutôt davantage l'importance et l'impact du public dans la diplomatie, et ce, avant même la fin de l'Ancien Régime.

## **II. Approche choisie**

C'est à travers le rôle joué par Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799) que ce mémoire propose d'examiner la contribution de l'opinion publique aux délibérations et à la décision française d'intervenir dans la guerre d'Indépendance américaine. Entreprenant, audacieux et animé d'un grand esprit d'initiative, Beaumarchais occupe un rôle de grande importance dans l'assistance que procure la France aux colons américains avant la signature du traité d'amitié et de commerce et du traité d'alliance le 6 février 1778. C'est en effet par l'entremise de sa fausse compagnie, la Roderigue Hortalez et Cie, que parviennent la majorité des armements et munitions français que le gouvernement fait passer secrètement en Amérique en 1776 et 1777 et ces armements et munitions seront notamment clés lors des batailles de Saratoga.

Né fils d'horloger à Paris le 24 janvier 1732, Beaumarchais n'est pas destiné à jouer un rôle important dans la diplomatie et la politique françaises – domaines alors réservés aux membres de la noblesse et de l'aristocratie –, mais plutôt à suivre son père. Une invention en horlogerie<sup>2</sup> à l'âge de 21 ans, et un premier procès pour défendre la paternité de son invention, ouvrent toutefois les portes de Versailles au jeune Beaumarchais et marque également le début

---

<sup>2</sup> Cette invention est un nouvel échappement à repos lui permettant de fabriquer des montres plus précises et plus régulières.



de sa renommée. S'ensuivent dès lors une quinzaine d'années où Beaumarchais accumule les charges et multiplie ses contacts avant de se procurer en 1761, grâce à l'aide de son mentor le banquier Pâris Duverney, un brevet de secrétaire du roi qui lui octroie un titre d'écuyer. Ce n'est toutefois que quinze ans plus tard, suite à une série de procès de 1771 à 1774 qui se soldent par le blâme de Beaumarchais et la perte de ses droits civils, que celui-ci fait sa véritable entrée sur la scène politique française.

Afin d'obtenir des lettres de relief et pouvoir espérer récupérer ses droits civils, Beaumarchais contacte Louis XV pour lui offrir ses services comme agent secret<sup>3</sup>. Le roi accepte cette offre et lui octroie au printemps 1774 la mission d'éliminer un libelle contre Mme du Barry en circulation à Londres<sup>4</sup>. Beaumarchais aura beau ici réussir là où tous ses prédécesseurs avaient échoué, il ne fut pas assez rapide et ne parvient à revenir à Versailles qu'après la mort de Louis XV<sup>5</sup>. Il doit alors tout recommencer avec Louis XVI et repart donc pour Londres pour éliminer un nouveau pamphlet concernant cette fois les causes de l'infertilité du couple royal français<sup>6</sup>. C'est lors d'une troisième mission à Londres au printemps 1775 afin de récupérer des documents compromettants en la possession du chevalier d'Éon que Beaumarchais découvre la cause des «insurgents» américains. Il écrit dès avril 1775 au roi pour lui offrir ses services de renseignements sur la situation en Angleterre et dans ses colonies. Suite à sa rencontre avec Arthur Lee, agent du Massachusetts, Beaumarchais entame une

---

<sup>3</sup> Maurice Lever, *Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais : Tome premier : L'irrésistible ascension (1732-1774)*, Paris, Fayard, 1999, p.470.

<sup>4</sup> *Les Mémoires secrets d'une femme publique ou recherches sur les aventures de M<sup>me</sup> la comtesse du Barry depuis son berceau jusqu'au lit d'honneur, enrichis d'anecdotes et d'incidents relatifs à la cabale et aux belles actions du duc d'Aiguillon.*

<sup>5</sup> Louis de Loménie, *Beaumarchais et son temps : études sur la société en France au XVIIIe siècle d'après des documents inédits*, Tome I, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Michel Lévy frères, Libraires-éditeurs, 1858, p.385-386.

<sup>6</sup> *Dissertation extraite d'un plus grand ouvrage, ou Avis important à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France à défaut d'héritiers, et qui peut même être très utile à toute la famille de Bourbon, surtout au roi Louis XVI.*

correspondance avec le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et avec Louis XVI. Cette correspondance verra l'envoi de plusieurs mémoires appelant le gouvernement français à assister les Américains et décrivant comment cette aide devrait être fournie. Ces mémoires seront d'une très grande importance dans l'histoire de la diplomatie française puisqu'ils ont contribué à l'adoption de la première phase d'intervention secrète de la France dans la guerre d'Indépendance américaine. Toute cette période de la vie de Beaumarchais sera développée plus longuement au chapitre 1.

Par ailleurs, c'est par l'entremise de deux journaux importants de cette époque que ce mémoire se propose d'examiner l'utilisation de la presse par le gouvernement français comme moyen de propagande pour influencer l'opinion publique. Le premier de ces journaux est les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* créées par le ministère des Affaires étrangères en mai 1776. Cette gazette doit permettre au ministère de disposer d'«un véhicule tout prêt pour des insinuations ou des observations qui perdraient leur effet dans les écrits avoués ou privilégiés.»<sup>7</sup> Le ministère peut également ainsi discrètement attaquer la Grande-Bretagne et soutenir les Américains sans risquer d'attirer sur lui le mécontentement du gouvernement britannique, puisque la relation entre le ministère et ce journal est dissimulée. De nombreux textes américains s'y retrouvent par ailleurs traduits dont la Déclaration d'indépendance<sup>8</sup>, le *Sens commun*<sup>9</sup> et six des constitutions des nouveaux États<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> Madeleine Fabre, «Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique (1776-1779)», dans *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, [en ligne], <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0004-affaires-de-langleterre-et-de-lamerique> (page consultée le 29 août 2016).

<sup>8</sup> *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, Tome 2, Numéro 7 (De Londres le 16 Juin [Août] 1776), p.89-96.

<sup>9</sup> Celui-ci est attribué à tort à John Adams à plus d'une reprise, et ce, même après l'arrivée de Franklin en France.

<sup>10</sup> Ce sont les constitutions de la Pennsylvanie (*Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique.*, Tome 4, Numéro 17 (De Londres le 24 Février 1777), p.lx-cxxi), du New Jersey (*Ibid.*, Tome 4, Numéro 19 (De Londres le 2 Avril 1777), p.clxxviii-cxcxiii), du Delaware (*Ibid.*, Tome 5, Numéro 21 (De Londres le 8 Mai 1777), p.iii-xxx), de la Virginie (*Ibid.*, Tome 5, Numéro 22 (De Londres le 28 Juin [Mai] 1777), p.lv-lxxx), de la Caroline du Sud (*Ibid.*,

Afin d'exercer un plus grand contrôle de l'information circulant en France sur la Grande-Bretagne et la guerre en Amérique, le ministère des Affaires étrangères dispose également du *Courier de l'Europe*, cette gazette étant soumise à la censure du ministère suite à sa réintroduction en France en novembre 1776. Publié à Londres en français, ce journal appartient à Samuel Swinton et Antoine Joseph Serres de la Tour et posséderait au plus fort de sa popularité un tirage de six mille abonnés<sup>11</sup>, un tirage très impressionnant pour l'époque. La popularité du *Courier de l'Europe* réside justement dans le fait qu'il est un des meilleurs moyens en France pour recevoir rapidement et régulièrement des nouvelles sur la Grande-Bretagne et son conflit en Amérique, un sujet qui fascine alors l'Europe entière. Le *Courier de l'Europe* devient ainsi le journal de tous ceux qui veulent suivre ces événements. Dédiant en général dix de ses seize colonnes aux nouvelles de la Grande-Bretagne et de la guerre en Amérique, le *Courier de l'Europe* offre un incroyable accès à ses lecteurs aux débats du Parlement anglais qu'il reproduit en détail dans ses pages. Ces informations sont d'intérêt pour les lecteurs français, mais aussi pour le gouvernement français qui peut ainsi suivre aisément l'évolution de l'état de la marine et de l'armée anglaise ainsi que combler les informations qu'il reçoit de ses ambassadeurs et agents en Grande-Bretagne. Il peut également évaluer la véracité des informations et des assurances que lui envoie le gouvernement britannique.

Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* et, dans une moindre mesure le *Courier de l'Europe*, permettront donc d'explorer le contrôle que souhaite déjà effectuer le gouvernement français sur l'opinion publique, et ce, même au sujet de considérations

---

Tome 5, Numéro 23 (De Londres le 10 Juin 1777), p.cviii-cxxxix) et du Maryland (*Ibid.*, Tome 6, Numéro 28 (De Londres le 20 Septembre 1777), p.xlv-cxv).

<sup>11</sup> Gunnar von Proschwitz, «Le comte de Vergennes, Beaumarchais et le *Courier de l'Europe*», dans *Idées et mots au siècle des Lumières : mélanges en l'honneur de Gunnar von Proschwitz*, Göteborg, Wettergrens, 1988, p.250.

diplomatiques comme une participation éventuelle de la France à la guerre d'Indépendance américaine.

### III. État de la question

Si de nos jours la contribution de Beaumarchais à la guerre d'Indépendance américaine est bien connue, celle-ci est tombée dans l'oubli pendant près d'un siècle. En effet, il faut attendre 1858 et la publication de *Beaumarchais et son temps : Études sur la société en France au XVIIIe siècle d'après des documents inédits*<sup>12</sup> de Louis de Loménie avant de retrouver la première relation détaillée du rôle joué par Beaumarchais. Loménie tente d'y rétablir le véritable apport de Beaumarchais à la cause américaine qui a jusque-là été limité principalement à son rôle commercial. L'œuvre magistrale d'Henri Doniol sur l'*Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique*<sup>13</sup>, publiée à l'occasion de l'exposition universelle de 1889, contribuera également à dévoiler à de nombreux historiens la véritable étendue du rôle de Beaumarchais. Parmi les nombreux documents d'archives qu'on y retrouve sont inclus des extraits de la correspondance de Beaumarchais et de Vergennes ainsi que les mémoires que Beaumarchais fit parvenir au ministre et au roi. L'analyse que fit Doniol des motivations de la France pour intervenir dans la guerre permit d'ailleurs de souligner l'importance du rôle qu'occupait alors Beaumarchais pour convaincre le roi d'assister les Américains.

---

<sup>12</sup> Louis de Loménie, *Beaumarchais et son temps : études sur la société en France au XVIIIe siècle d'après des documents inédits*, Tome I, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Michel Lévy frères, Libraires-éditeurs, 1858, 522 p.

<sup>13</sup> Henri Doniol, *Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique, Correspondance diplomatique et documents*, Tome I, Paris, Imprimerie nationale, 1886, 707 p.

Aux États-Unis, il fallut cependant attendre la Première Guerre mondiale avant que ne commence à être reconnue à sa juste valeur la contribution de Beaumarchais à la cause américaine. En effet, la réputation de Beaumarchais aux États-Unis a longtemps souffert des fausses allégations d'Arthur Lee quant à la véritable nature de ses envois en Amérique. Toutefois, alors qu'en 1916-1917 les débats se multiplient au sujet d'une éventuelle intervention américaine dans la Première Guerre mondiale de nombreux historiens américains s'intéressent à nouveau aux origines des relations franco-américaines et à l'assistance que la France offrit alors aux États-Unis naissants. C'est dans ce contexte qu'Elizabeth S. Kite publie en 1918 *Beaumarchais and the War of American Independence*. Considérant que les États-Unis «owe to [Beaumarchais] not only a debt of gratitude, but also one of reparation»<sup>14</sup>, Kite s'est efforcée de réparer la réputation de Beaumarchais et de révéler aux Américains tout ce que Beaumarchais a fait pour eux. Claude H. Van Tyne souligna également à cette époque l'importance du rôle, à la fois politique et commercial, de Beaumarchais dans deux articles publiés en 1916 et 1925 affirmant même à ce sujet que «[a]s one reads the documents in this matter one must be convinced that Beaumarchais furnished the brains, the intellect, the tireless energy which pushed the French ministry into action. His activity was not a fundamental cause, but was the actual occasion.»<sup>15</sup>

Les années 1970 et les célébrations du bicentenaire de la révolution américaine entraînent à leur tour une recrudescence d'ouvrages sur Beaumarchais et son «affaire *politico-*

---

<sup>14</sup> Elizabeth Sarah Kite, *Beaumarchais and the War of American Independence*, Boston, Richard G. Badger, 1918, vol. 1, p.37.

<sup>15</sup> C. H. Van Tyne, «French Aid Before the Alliance of 1778», *The American Historical Review*, vol. 31, no 1 (octobre 1925), p.40.

commerçante»<sup>16</sup>. Un des auteurs les plus prolifiques est alors sans contredit Brian N. Morton qui publie de nombreux articles à ce sujet dans les années 1970<sup>17</sup> en plus d'éditer au même moment quatre volumes consacrés à la publication de la correspondance de Beaumarchais<sup>18</sup>. De concert avec Donald C. Spinelli, il publie en 2003 *Beaumarchais and the American Revolution*<sup>19</sup> la première étude approfondie de l'apport de Beaumarchais dans la guerre d'Indépendance américaine depuis près d'un siècle. Prenant comme témoin l'absence de lieux commémoratifs aux États-Unis en l'honneur de Beaumarchais ainsi que le refus en 1996 de la poste américaine d'honorer Beaumarchais par l'émission d'un timbre en son honneur, Morton et Spinelli estiment qu'au début du XXIe siècle bien trop d'Américains ignorent toujours l'importance de la contribution de Beaumarchais à la guerre d'Indépendance américaine. S'appuyant sur une grande richesse de sources dont certaines en la possession de la famille Beaumarchais, ils retracent la vie et les actions de Beaumarchais afin d'identifier les différents motifs qui l'ont incité à aider les Américains, mais également afin d'enfin réhabiliter la réputation de Beaumarchais en Amérique. Cette tentative ne semble pas avoir été plus heureuse que les précédentes, le grand public américain semblant toujours ignorer la dette que les États-Unis doivent à Beaumarchais. Néanmoins, cette œuvre de Morton et Spinelli est une référence incontournable pour quiconque désire connaître la véritable étendue des actions entreprises par Beaumarchais pendant la guerre puisque non seulement celles-ci sont telles décrites en détail,

---

<sup>16</sup> Brian N. Morton, *Beaumarchais : Correspondance : Tome II (Février 1773 – Décembre 1776)*, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1969, p.239.

<sup>17</sup> Brian N. Morton, «Beaumarchais et Vergennes», *Europe*, vol. 51, no 528 (avril 1973), p.23-34; «La réputation de Beaumarchais en Amérique au XVIIIe siècle», *Europe*, vol.51, no 528 (avril 1973), p.35-43; «Beaumarchais, Francy, Steuben, and Lafayette : An Unpublished Correspondence or "Feux de joye" at Valley Forge», *The French Review*, vol. 49, no 6 (mai 1976), p.943-959 et «"Roderigue Hortalez" to the Secret Committee : An Unpublished French Policy Statement of 1777», *The French Review*, vol. 50, no 6 (mai 1977), p.875-890.

<sup>18</sup> *Beaumarchais : Correspondance*, éd. par Brian N. Morton, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1969-1978, 4 vol. Le quatrième volume fut édité en collaboration avec Donald C. Spinelli qui publia en 2010 un cinquième volume.

<sup>19</sup> Brian N. Morton et Donald C. Spinelli, *Beaumarchais and the American Revolution*, Lanham, Maryland, Lexington Books, 2003, 361 p.

mais on a par ailleurs pris soin d'y joindre de nombreuses informations rares telles que la description du contenu des cargaisons des navires envoyés par Beaumarchais.

Un autre spécialiste de Beaumarchais explore au même moment que Morton un autre aspect de la contribution de Beaumarchais à la révolution américaine. Professeur de langue et de littérature françaises, les recherches initiales de Gunnar von Proschwitz portent sur le vocabulaire de Beaumarchais, mais il évoque déjà dans sa thèse la relation qui existe entre Beaumarchais et le *Courier de l'Europe*. Cette relation l'intéresse tellement qu'il la mentionne fréquemment par la suite dans ses divers articles sur Beaumarchais. Par ailleurs, 35 ans plus tard il dédiera à ce sujet la rédaction de deux volumes combinant également une biographie et une compilation de «documents inédits ou peu connus»<sup>20</sup>. Dans ceux-ci Proschwitz expose la relation privilégiée qui existe entre Beaumarchais et le *Courier de l'Europe*, mais également la relation que celui-ci entretient avec l'opinion publique et les efforts qu'il fait pour l'influencer par l'entremise de la presse. Proschwitz révèle donc au final dans ses écrits un nouvel aspect des actions entreprises par Beaumarchais pour aider la cause américaine qui fut peu exploré par les autres historiens.

Quant aux historiens qui ont écrit sur la diplomatie de la révolution américaine et la participation de la France à celle-ci, la plupart d'entre eux se sont contentés de parler des mêmes faits à chaque fois quant à la sollicitation de Beaumarchais auprès du gouvernement français au nom de la cause américaine, le million qu'il reçut par la suite, la fondation de la Roderigue Hortalez et Cie, les envois qu'il fit aux Américains et finalement ses déboires pour se faire payer. En réalité, Beaumarchais a moins retenu leur attention que Lafayette et plusieurs d'entre

---

<sup>20</sup> Gunnar et Mavis von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe : Documents inédits ou peu connus*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1990, 2 vol.

eux se sont limités à une brève mention des actions de Beaumarchais. Peu ont comme James Breck Perkins dédié un chapitre complet à Beaumarchais dans leur ouvrage. Par ailleurs, ces historiens ont également eu tendance à diminuer l'importance de la contribution de Beaumarchais. Certains comme Claude H. van Tyne et Samuel F. Bemis, bien qu'ils reconnaissent la portée des envois de Beaumarchais pour l'armée américaine en 1777, hésitent quant à savoir à qui reviennent les mérites d'avoir convaincu le gouvernement d'intervenir : à Beaumarchais ou à Vergennes? D'autres comme Jonathan R. Dull sont plus catégoriques affirmant que Beaumarchais devrait être rétrogradé de «central character to subordinate player.»<sup>21</sup> Néanmoins, dans l'ensemble ces historiens n'ont pas contribué de nouvelles informations sur la contribution de Beaumarchais à la cause américaine.

Pour ce qui est de l'opinion publique, c'est à Jürgen Habermas qu'appartient l'étude classique du sujet. Dans le cadre de sa thèse d'habilitation<sup>22</sup>, il a remarquablement expliqué l'émergence d'une sphère publique bourgeoise en France, en Angleterre et en Allemagne aux XVIIe et XVIIIe siècles. Découlant du développement de la presse et de la multiplication des cafés et salons à cette époque, il se crée une sphère publique d'abord circonscrite au domaine littéraire et se limitant à débattre d'art, de littérature, de théâtre ou de musique. De cette discussion critique littéraire résultera cependant la création d'un public critique qui acquière graduellement une conscience politique et qui se met à discuter de façon rationnelle d'enjeux et de sujets politiques en empruntant les bases institutionnelles de la sphère publique bourgeoise littéraire. L'opposition entre l'État et la sphère publique est dès lors accentuée, cette dernière

---

<sup>21</sup> Jonathan R. Dull, «France and the American Revolution Seen as Tragedy», dans *Diplomacy and Revolution : The Franco-American Alliance of 1778*, éd. par Ronald Hoffman et Peter J. Albert, Charlottesville, University Press of Virginia, 1981, p.90.

<sup>22</sup> Jürgen Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Éditions Payot, 1993, 322 p.



étant désormais perçue comme pouvant servir de frein au gouvernement puisque l'opinion publique, conçue comme le public faisant un usage public de sa raison, devient la source ultime d'autorité et de légitimité dans la société. Cette sphère publique politique demeure cependant, d'après Habermas, relativement rudimentaire durant la majorité du XVIIIe siècle. Elle le demeure essentiellement jusque dans les deux dernières décennies de l'Ancien Régime lorsque les physiocrates – participants actifs de la sphère publique depuis déjà la moitié du XVIIIe siècle – intègrent le gouvernement et mettent en place certaines des réformes demandées par la sphère publique<sup>23</sup>. L'opinion publique obtient ainsi une certaine efficacité, mais ce n'est qu'avec la Révolution française que la sphère publique obtient «the capacity to institutionalize its critical impulses»<sup>24</sup> et devient un acteur majeur de la politique française.

À cette interprétation que Habermas fit de la sphère publique bourgeoise et de l'opinion publique se sont rajoutées de nombreuses autres interprétations depuis. Celles-ci ont eu tendance à retirer à ces deux phénomènes le caractère spécifiquement bourgeois que Habermas leur attribue. Ainsi pour Keith Michael Baker, la notion d'opinion publique est davantage une invention politique qu'une fonction sociologique associée à une classe en particulier. Découlant de la politique de contestation qui s'entame dans les années 1750 avec la crise des jansénistes et qui se poursuit dans les décennies suivantes pour culminer avec le coup de Maupeou, le public devient une source abstraite de légitimité auquel plusieurs font appel afin de légitimer leurs revendications. L'opinion publique devient ainsi le tribunal du public, «tribunal suprême devant lequel la monarchie absolue, et ses critiques avec elle, fut contrainte de comparaître»<sup>25</sup>,

---

<sup>23</sup> Parmi eux, on retrouve Antoine de Lavoisier, Anne Robert Jacques Turgot et Pierre Samuel du Pont de Nemours.

<sup>24</sup> Craig Calhoun, «Introduction : Habermas and the Public Sphere» dans *Habermas and the Public Sphere*, éd. par Craig Calhoun, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 1992, p.14.

<sup>25</sup> Keith Michael Baker, *Au tribunal de l'opinion: essais sur l'imaginaire politique au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions Payot, 1993, p.221.

et ce, en particulier à la suite du règne de Louis XV. Dans les années 1770, l'opinion publique acquiert donc «une résonance plus nettement politique» qui vient remplacer la signification de «jugement collectif en matière de morale, de réputation et de goût»<sup>26</sup> qui avait dominé auparavant. «L'«opinion publique» [devient] l'idée qui [permet] au nouvel espace politique d'énoncer clairement que sa légitimité et son autorité [sont] séparées de celles de la couronne, et que la nation [peut] récupérer là ses droits contre la couronne.»<sup>27</sup> D'autant plus que l'opinion publique n'est plus perçue comme instable, étant désormais plutôt conçue comme le résultat d'un consensus rationnel, elle est même caractérisée par Peuchet et Necker comme paisible, stable, durable, universelle et objective, reprenant ainsi des caractéristiques propres à l'autorité du roi<sup>28</sup>. En acquérant ces caractéristiques, l'opinion publique, et par extension, le tribunal du public parviennent progressivement à substituer leur autorité à celle du monarque, créant ainsi une toute nouvelle culture politique dans laquelle tous se soumettent et font appel à l'autorité abstraite du public.

Mona Ozouf s'est également intéressée au concept de l'opinion publique qu'elle caractérise comme ayant une «[d]isparition précoce, [une] apparition tardive [et un] usage incertain»<sup>29</sup>. Apparaissant au milieu du XVIIIe siècle, employé à la fois par les hommes de lettres et les parlementaires afin d'alerter le public et par la monarchie afin de le surveiller et de le contenir<sup>30</sup>, le concept d'opinion publique renvoie également chez Ozouf au concept de tribunal du public. Ce tribunal anonyme et impersonnel, qui a la tâche de rendre visible ce sur

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, p.247-248.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.265.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p.258-259.

<sup>29</sup> Mona Ozouf, «L'opinion publique» dans *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture. Volume 1. The Political Culture of the Old Regime*, éd. par Keith Michael Baker, Toronto, Pergamon Press, 1987, p.420.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p.423.

quoi la loi du silence imposait jusque-là le secret, vient substituer son autorité à celle du roi en devenant une cour d'appel pour les «victimes de l'injustice et de l'arbitraire»<sup>31</sup>. Se substituant à l'autorité du roi, ce tribunal conserve et reprend toutefois certaines de ses caractéristiques : infailibilité, extériorité et unité<sup>32</sup>. L'autorité du tribunal public s'étant substituée à l'autorité du roi, l'opinion publique devient un «concept-recours»<sup>33</sup>. Ozouf s'intéresse notamment à la relation qui existe entre l'opinion publique et l'opinion individuelle, s'interrogeant entre autres à savoir si l'opinion individuelle est «conséquente» ou «antécédente» de l'opinion publique, en concluant que «la question est souvent résolue de manière circulaire»<sup>34</sup>, les deux s'influençant mutuellement. Selon Ozouf, il existe donc deux manières de se représenter l'opinion publique. L'une moderne se fabriquant de bas en haut, donc hors des mains de l'autorité publique, met l'accent sur «les prémisses individualistes et égalitaires de l'opinion publique» et a comme règles de conduite : «savoir attendre, savoir limiter [et] s'interdire d'interdire»<sup>35</sup>. À l'opposé de cette représentation moderne se trouve une représentation archaïque, plus répandue, marquée par la peur de l'opinion publique multiple et divisée. Les règles de conduite y sont «ne pas attendre, ne pas limiter, intervenir», puisqu'ici «c'est de haut en bas que l'opinion publique s'impose aux opinions corrompues et dépravées»<sup>36</sup>. Ozouf distingue également le public et le peuple. Elle démontre à cet effet comment, dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, l'opinion publique s'est définie en contraste précis de l'opinion de la masse.

---

<sup>31</sup> *Ibid.*, p.425.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p.426.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p.425.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p.427.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p.430.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p.431.

Du reste, selon Roger Chartier «[c]omprendre l'émergence de la nouvelle culture politique [c'est] donc repérer la progressive politisation de la sphère publique littéraire et le déplacement de la critique vers les domaines qui lui étaient de tradition interdits : les mystères de la religion et ceux de l'État.»<sup>37</sup> Il identifie à ce sujet deux modèles de politisation. Le premier identifie dans les «sociétés de pensée de l'âge des Lumières», c'est-à-dire les clubs, les sociétés littéraires et les loges maçonniques, «la matrice d'une nouvelle légitimité politique, incompatible avec celle, hiérarchique et corporative, qui ordonnait l'édifice monarchique.»<sup>38</sup> Le deuxième conçoit «[l]a sociabilité intellectuelle du XVIIIe siècle [...] comme fondatrice d'un nouvel espace public où l'usage de la raison et du jugement s'exerce sans bornes mises à l'examen critique, sans soumission obligée à l'autorité ancienne.»<sup>39</sup> Contrairement au premier modèle où les associations volontaires constituent le public, dans ce deuxième modèle le public est constitué des instances de la critique littéraire et artistique : les salons, les cafés, les académies et les journaux<sup>40</sup>. Les hommes de lettres et les francs-maçons sont donc les porte-paroles de l'opinion publique selon Chartier, l'opinion publique se devant à l'époque de se distinguer de l'opinion populaire toujours perçue comme «multiple, versatile, habitée par les préjugés et les passions» alors que l'opinion publique se présente comme «stable, une et fondée en raison.»<sup>41</sup> Le peuple n'est toutefois pas entièrement exclu de la nouvelle culture politique du XVIIIe siècle, car il sait faire entendre ses demandes en mobilisant les ressources de la rhétorique juridique et éclairée par l'entremise des porte-paroles qu'il se choisit. Par ailleurs, le

---

<sup>37</sup> Roger Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p.27-28.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p.27.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p.27.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p.27.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p.41.

peuple hante toujours la sphère politique publique «bourgeoise» qui le redoute et l'exclut tout en continuant de l'invoquer<sup>42</sup>.

Finalement, c'est Arlette Farge qui a produit l'étude la plus intéressante de la sphère publique plébéienne laissée de côté par Habermas et la majorité des historiens au profit de la sphère publique bourgeoise et de la sphère publique littéraire<sup>43</sup>. Cherchant «à cerner des formes politiques d'acquiescement ou de mécontentement populaire face aux événements et au spectacle de la monarchie, et s'interroge[ant] sur l'existence d'une opinion publique populaire dont les motifs sont à découvrir et à articuler»<sup>44</sup>, les recherches de Farge se sont intéressées aux avis populaires et aux «avis sur» qu'elle a retracés dans les chroniques, les journaux, les mémoires, les procès-verbaux de police, les nouvelles à la main et dans les archives de la Bastille auxquelles elle dédit une section au complet de son livre *Dire et mal dire : L'opinion publique au XVIIIe siècle*. Farge aperçoit notamment la preuve de l'existence de cette opinion populaire dans l'importance de la surveillance et de la répression gouvernementales de ces avis populaires faites par l'entremise entre autres de la lieutenance de police de Paris. L'opinion populaire se trouve ainsi simultanément niée et prise en compte par le gouvernement<sup>45</sup> qui est confronté aux appels du peuple réclamant le «droit de savoir et de juger», «la légitimité de penser sur l'[ayant emporté] sur son interdiction.»<sup>46</sup> L'opinion populaire, contrairement à l'opinion publique de Habermas, n'est toutefois pas unifiée. Devant généralement se contenter davantage du «vraisemblable» que du «vrai», «l'opinion se partage et donne des versions très différenciées des faits; elles ont pour seul point commun de respecter une certaine logique, et

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p.204.

<sup>43</sup> Arlette Farge, *Dire et mal dire : L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, 311 p.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p.14.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p.17.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p.63.

de se tenir dans le domaine du plausible.»<sup>47</sup> Néanmoins, cette opinion populaire est parvenue à inquiéter les autorités suffisamment pour influencer certaines de ses décisions et de ses actions.

Ces historiens qui se sont intéressés à l'opinion publique et à son développement en France au XVIII<sup>e</sup> siècle ont cependant consacré peu d'attention à l'influence de l'opinion publique sur la diplomatie française. Or, comme l'a déclaré Orville T. Murphy :

That public opinion was an important element in the political life of eighteenth-century France is no longer debated. Historians recognize, also, that eighteenth-century public opinion and government control and censorship had a history going back at least to Louis XIII. But historians need to broaden the range of issues that engaged public opinion to include foreign affairs and diplomacy<sup>48</sup>.

C'est à cet appel que ce mémoire se propose de répondre en étudiant l'interaction qui existe en 1775-1778 entre l'opinion publique et le ministère des Affaires étrangères.

#### **IV. Méthodologie**

Il sera question d'étudier deux aspects de l'interaction entre l'opinion publique et la diplomatie, soit l'influence de l'opinion publique sur le gouvernement français ainsi que l'influence du gouvernement français sur l'opinion publique. L'intercession de Beaumarchais auprès du roi et de ses ministres au nom des Américains nous offre une possibilité d'étudier l'influence de l'opinion publique sur la diplomatie puisque Beaumarchais, qui en raison de son rang ne pouvait aspirer à devenir diplomate, eut tout de même l'opportunité de convaincre le

---

<sup>47</sup> *Ibid.*, p.117.

<sup>48</sup> Orville T. Murphy, *The Diplomatic Retreat of France and Public Opinion on the Eve of the French Revolution, 1783-1789*, Washington, D.C., The Catholic University of America Press, 1998, p.137.

gouvernement français d'assister secrètement les Américains. Il s'agira donc en premier lieu de démontrer comment le développement de l'opinion publique permet et est responsable de l'intervention de Beaumarchais auprès du gouvernement en exposant la grande influence qu'elle exerça sur Beaumarchais. En second lieu, il s'agira de démontrer l'impact des mémoires de Beaumarchais sur le gouvernement français. Il s'agira ici par ailleurs de montrer comment l'influence de l'opinion publique se remarque également dans les arguments de Beaumarchais. Deux mémoires constitueront ici le cœur de l'étude soit celui du 7 décembre 1775 adressé au roi (*Summum jus, summa injuria*) ainsi que le plus célèbre de ses mémoires à ce sujet : *La Paix ou la Guerre* remis au roi le 29 février 1776. En plus de ces deux mémoires, cette étude reposera sur la consultation de la correspondance de Beaumarchais avec Vergennes et le roi entre avril 1775 et l'octroi du premier million à Beaumarchais le 10 juin 1776.

D'autre part, il s'agira de démontrer l'influence et le contrôle que cherche à exercer le gouvernement sur l'opinion publique par l'entremise de l'étude de deux gazettes. La première, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, étant l'organe du ministère des Affaires étrangères lui-même cela permettra donc de cerner les arguments et la propagande que le gouvernement fit circuler en France afin de préparer les Français à l'éventualité d'une nouvelle guerre. En comparant le contenu de cette gazette à celui du *Courier de l'Europe*, soumis il est vrai à la censure du ministère, mais doté tout de même d'un véritable désir d'impartialité, il sera possible d'identifier quels arguments sont particuliers à la propagande gouvernementale. Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* ne rapportant que des nouvelles sur la guerre d'Indépendance américaine, ce sont tous les numéros en entier couvrant la période de mai 1776 à mars 1778 qui furent consultés alors que pour le *Courier de l'Europe* dont les nouvelles ne concernent pas uniquement le conflit ce ne sont que les sections de la France, de la Grande-Bretagne et des

Mélanges, couvrant la période de novembre 1776 à mars 1778, qui ont été compulsées. Il a été jugé comme plus probable que ces sections contiennent de l'information pertinente pour cette recherche.

## V. Sources

Diverses sources ont été consultées dans le cadre de ce mémoire. Dans un premier temps, elles incluent la correspondance de Beaumarchais principalement entre avril 1775 et juin 1776 période à laquelle Beaumarchais écrit de son propre chef à Vergennes et au roi afin de les appeler à aider les «insurgents» américains. C'est pendant cette période que Beaumarchais exerce dans les faits sa plus grande influence sur le gouvernement français. Deux éditions de la correspondance de Beaumarchais furent consultées : les *Correspondance* (1969-1978) de Brian N. Morton et Donald C. Spinelli et *Beaumarchais et le Courier de l'Europe : Documents inédits ou peu connus* (1990) de Gunnar et Mavis von Proschwitz, car ces deux éditions contiennent quelques documents et informations que l'autre n'avait pas<sup>49</sup>. Dans ces correspondances se trouvent également les mémoires que Beaumarchais fit parvenir au roi.

Quant aux mémoires rédigés par les ministres et aux réponses du roi, là où ces documents étaient absents des recueils de correspondance susmentionnés, c'est dans l'œuvre magistrale d'Henri Doniol, *l'Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique* (1886), que ceux-ci furent compulsés.

---

<sup>49</sup> Les *Correspondance* de Morton et Spinelli contiennent des lettres de Beaumarchais que l'on ne retrouve pas dans l'ouvrage de Proschwitz (notamment le mémoire *La Paix ou la Guerre*), alors que l'ouvrage de Proschwitz offre une version plus complète de certaines lettres (notamment du mémoire *Summum jus, summa injuria*).



Le dépouillement des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, dont l'étude s'est imposée puisque c'était l'organe du ministère des Affaires étrangères, s'effectua en ligne grâce à la numérisation et à l'hébergement de la gazette sur le site de l'*Internet Archive* (<https://archive.org>).

Finalement pour ce qui est du *Courier de l'Europe*, en raison de questions d'accessibilité, deux éditions différentes de cette gazette furent consultées. Pour le premier volume de la gazette, sous sa nouvelle forme adoptée pour sa réintroduction en France<sup>50</sup>, la lecture des numéros I (Vendredi 1<sup>er</sup> novembre 1776) à LXI (Vendredi 30 mai 1777) fut effectuée en ligne grâce à la numérisation de ce volume offerte par Google Books<sup>51</sup>. N'ayant pu obtenir une copie du volume II du *Courier de l'Europe*, ce sont les microfilms du *Courier Politique et Littéraire, or, French Evening Post* des mois de juin 1777 à mars 1778 qui furent consultés. En raison d'un désaccord entre les propriétaires du *Courier de l'Europe* ceux-ci annoncent s'être entendus en mai 1777 pour ne plus publier cette gazette en Angleterre. Il est toutefois également annoncé que l'un d'entre eux s'est décidé à publier une nouvelle gazette à Londres sous le titre de *Courier Politique et Littéraire, or, French Evening Post* et destinée encore une fois aux lecteurs francophones résidant en Grande-Bretagne. Il semble néanmoins que cette gazette n'ait été que l'édition anglaise du *Courier de l'Europe* et que les différences entre les deux éditions aient été négligeables. C'est ce qu'affirme un avis inséré dans le numéro

---

<sup>50</sup> Le *Courier de l'Europe* est brièvement interdit de circulation en France après la publication (dans le numéro 5 du 12 juillet 1776) d'un article fort critique à l'égard de ministres français ainsi que de Marie-Antoinette. Cette interdiction est cependant levée quelques mois plus tard suite aux interventions de Samuel Swinton et de Beaumarchais auprès du gouvernement français. La circulation du *Courier de l'Europe* étant désormais assurée en France, la gazette adopte une nouvelle forme pour répondre à la demande des lecteurs du continent avides d'informations sur le conflit qui oppose l'Angleterre à ses colonies. Le premier numéro de ce nouveau *Courier de l'Europe* paraît le 1<sup>er</sup> novembre 1776.

<sup>51</sup> Consulté à l'adresse suivante :

[https://books.google.ca/books?id=6XkGAAAAQAAJ&pg=PA487&dq=courrier+de+l%27europe&hl=fr&sa=X&redir\\_esc=y#v=onepage&q&f=true](https://books.google.ca/books?id=6XkGAAAAQAAJ&pg=PA487&dq=courrier+de+l%27europe&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q&f=true)

du mardi 2 juin 1778 annonçant que la gazette retournera à son nom d'origine, le *Courier de l'Europe*, et s'expliquant ainsi :

ce qui nous y détermine sur-tout, c'est que la différence des titres a pu faire croire qu'il y en avoit dans la rédaction; ce qui n'a gueres eu lieu qu'à l'égard de quelques avis insérés dans l'une des Feuilles & remplacés dans l'autre par n'importe quelles matieres à-peu-près indifférentes : cette différence toute légère qu'elle étoit ne subsistera même plus à dater d'aujourd'hui, & les Feuilles qui se distribueront en Angleterre, & par-tout ailleurs, paroissant sous le même titre, seront absolument & MOT POUR MOT les mêmes; nous demandons seulement grace pour quelques avis courts qu'il nous est impossible de refuser<sup>52</sup>.

---

<sup>52</sup> *Courier de l'Europe*, Vol. 3, No 44, p.345.

## CHAPITRE I<sup>ER</sup>

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la diplomatie demeure la chasse gardée de l'aristocratie et de la noblesse. Né fils d'un simple horloger, Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais dont le «désir insatiable d'apprendre des choses nouvelles et de combiner de nouveaux rapports [l]'auraient jeté dans la politique»<sup>53</sup> s'il avait pu ne peut y aspirer en raison de ses origines trop modestes. La montée en puissance de l'opinion publique qui s'opère au même moment offrira cependant à Beaumarchais une opportunité rêvée, soit celle de jouer un rôle clé lors de l'un des événements les plus importants de son époque : la guerre d'Indépendance américaine. Les idéaux des Lumières et la formation qu'il reçoit auprès du tribunal du public le préparent pour son entrée en scène en 1775 alors qu'il entame la défense d'une nouvelle cause : celle des «insurgents» américains. Pour défendre cette cause, Beaumarchais adresse au comte de Vergennes et au roi une série de mémoires où s'amplifient à chaque fois les appels à intervenir. Ces mémoires occupent une place très importante dans l'histoire diplomatique française, puisque les informations et les arguments qu'y sont présentés aideront Vergennes à convaincre le roi d'accepter une politique d'assistance secrète des Américains, et par le fait même, d'accepter le plan de Beaumarchais.

---

<sup>53</sup> Cité dans Maurice Lever, *Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais : Tome premier : L'irrésistible ascension (1732-1774)*, Paris, Fayard, 1999, p.213.

# **I. La formation de Beaumarchais à l'école de l'opinion publique et du tribunal du public**

## **a. Le développement de l'opinion publique**

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, prend forme en France une opinion publique qui devient dès les dernières décennies de l'Ancien Régime une force que même le gouvernement français ne peut ignorer. D'abord littéraire, cette sphère publique se distingue selon Jürgen Habermas par «l'usage public du raisonnement.»<sup>54</sup> Assemblé au sein des salons, des cafés et des clubs, on retrouve désormais un public qui raisonne et débat publiquement d'art, de littérature, de musique et de théâtre et dont le jugement se substitue graduellement à celui des institutions officielles, telles les académies et la Cour, qui détenaient jusque-là le monopole de la critique. Dans le troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, la sphère publique littéraire responsable de la création de ce jugement critique se politise progressivement et ce jugement se transforme dès lors en «tribunal du public». Cette transformation de l'opinion publique en tribunal du public est reconnue par les contemporains comme en témoigne l'adresse de Malesherbes en 1775 à l'Académie française :

il s'est élevé un tribunal indépendant de toutes les puissances et que toutes les puissances respectent, qui apprécie tous les talents, qui prononce sur tous les gens de mérite. Et dans un siècle éclairé, dans un siècle où chaque citoyen peut parler à la nation entière par la voie de l'impression, ceux qui ont le talent d'instruire les hommes et le don de les émouvoir, les gens de lettres en un mot sont au milieu du public dispersé ce qu'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du public assemblé<sup>55</sup>.

---

<sup>54</sup> Jürgen Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Éditions Payot, 1993, p.38.

<sup>55</sup> Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, *Discours prononcé dans l'Académie française le 16 février 1775*, cité dans Mona Ozouf, «L'opinion publique» dans *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture : Volume 1 : The Political Culture of the Old Regime*, éd. par Keith Michael Baker, Toronto, Pergamon Press, 1987, p.424.

Condorcet décrit également cette transformation :

Il s'est formé une opinion publique, puissante par le nombre de ceux qui la partagent, énergique, parce que les motifs qui la déterminent agissent à la fois sur tous les esprits, même à des distances très éloignées. Ainsi l'on a vu s'élever, en faveur de la raison et de la justice, un tribunal indépendant de toute puissance humaine, auquel il est difficile de rien cacher et impossible de se soustraire<sup>56</sup>.

Indépendant de toutes les puissances, ce tribunal du public oppose donc une nouvelle source d'autorité et de légitimité à celle du monarque tout en reprenant certaines de ses composantes notamment celles d'infailibilité et d'unité<sup>57</sup>. Si l'opinion publique est infailible c'est parce que, selon les physiocrates, elle n'est rien d'autre que l'évidence et ils tiennent que tous «fini[ssent] toujours par céder à l'évidence.»<sup>58</sup> Alors que la raison et l'évidence s'imposent, une prétention d'égalité s'établit entre les individus qui y prennent part. Les privilèges octroyés par la naissance sous l'Ancien Régime deviennent la cible des critiques de cette opinion publique tandis que le mérite et la qualité des arguments viennent se substituer aux titres et à la qualité de la naissance comme les nouveaux critères de distinction entre les individus. Cette égalité entre les individus demeure toutefois incomplète puisque tous ne sont pas jugés dignes de prendre part à la constitution de cette opinion publique. Public et peuple ne sont pas ici conçus comme des synonymes, mais plutôt comme des opposés, le peuple et sa multitude suscitant l'inquiétude chez les hommes éclairés. C'est plutôt au contraire à ces derniers qu'est attribuée la tâche d'éclairer et de guider l'opinion publique, un phénomène que Peuchet décrit de la sorte : «L'opinion publique prend sa source dans l'opinion des hommes éclairés, d'où elle gagne

---

<sup>56</sup> Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, cité dans Roger Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p.47.

<sup>57</sup> Ozouf, p.426.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p.427.

ensuite des partisans et devient le vœu général»<sup>59</sup>. Cette distinction qui s'établit entre l'opinion publique et l'opinion populaire s'explique également par les inquiétudes et le malaise qu'engendre en France la vue du système politique anglais, de ses passions et de son instabilité<sup>60</sup>. Keith Michael Baker cite à ce sujet Montesquieu décrivant l'Angleterre comme :

une nation dans laquelle les intérêts partisans nourrissent les terreurs du peuple, dans laquelle les vaines clameurs qui proviennent d'une espèce de fausse conscience politique deviennent néanmoins la sauvegarde de la liberté. C'est une nation "toujours échauffée" qui, à cause de cela, peut "plus aisément être conduite par ses passions que par la raison", une nation où "il seroit facile à ceux qui la gouverneroient de lui faire faire des entreprises contre ses véritables intérêts"<sup>61</sup>.

Cette primauté de la passion sur la raison a de quoi inquiéter ceux qui en France désirent employer l'opinion publique afin de contester l'autorité monarchique, mais qui ne veulent pas pour autant introduire en France «les conflits et l'instabilité de la contestation.»<sup>62</sup> D'où l'insistance des hommes éclairés français à définir cette opinion comme étant unitaire, universelle et unifiée afin d'éviter les troubles qu'entraînent en Angleterre les divisions de partis et l'opposition parlementaire. Forte de cette croyance en son infaillibilité et son unité, l'opinion publique par l'entremise du tribunal du public peut désormais à la fin de l'Ancien Régime prétendre rivaliser avec l'autorité du monarque.

---

<sup>59</sup> Jacques Peuchet cité dans Keith Michael Baker, «Politique et opinion publique sous l'Ancien Régime», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 42, no 1 (1987), p.62.

<sup>60</sup> Keith Michael Baker, *Inventing the French Revolution : Essays on French Political Culture in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p.178-185.

<sup>61</sup> Baker, *Politique*, p.47.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p.55.

## **b. L'éducation de Beaumarchais**

Né le 24 janvier 1732, Pierre-Augustin Caron (qui prendra plus tard le nom de Beaumarchais) atteint l'âge adulte au moment même où commence à prendre forme en France la transformation de l'opinion publique. Bien qu'il ait fréquenté brièvement l'école d'Alfort de l'âge de 10 à 13 ans, Beaumarchais n'y apprend qu'un peu de latin et quelques autres connaissances de base avant que ses parents ne le rappellent à la maison en 1745 pour que son père puisse commencer à lui enseigner le métier d'horloger. Ce n'est donc pas chez les jésuites ou dans une académie que Beaumarchais est instruit, mais plutôt dans la maison familiale. Cette maison familiale est celle d'un petit bourgeois, André-Charles Caron, qui avait lui-même poussé son instruction au-delà des limites de la simple horlogerie et des connaissances mécaniques. Doté d'une grande curiosité intellectuelle, Caron père sut transmettre son amour de la littérature et du théâtre à ses enfants<sup>63</sup>. C'est par conséquent en lisant Molière et Voltaire, en jouant la viole, la flûte et la harpe ainsi qu'en composant des airs et des vers que grandissent les enfants Caron<sup>64</sup>. À ces connaissances culturelles, s'ajouta également pour Pierre-Augustin l'apprentissage de l'art de l'horlogerie. Doté de la même curiosité intellectuelle que son père, il étudie les sciences mécaniques et se consacre de 1751 à 1753 à l'invention d'un nouvel échappement qui permettrait la fabrication de montres plus minces et plus petites. Sa première consécration a lieu lorsqu'il y parvient à l'âge de 21 ans à peine<sup>65</sup>. Beaumarchais se démarqua également par la suite en appliquant ses connaissances mécaniques au domaine de la musique en perfectionnant la harpe ce qui lui valut de devenir maître de harpe de Mesdames<sup>66</sup>. En dépit

---

<sup>63</sup> Lever, tome I, p.17-18.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.27.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p.46-47.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p.81-82.

de cette riche instruction culturelle et scientifique qu'il acquit parmi les siens, il ressent toutefois les lacunes de son éducation lorsqu'il fait son entrée à la Cour et lorsqu'il se met à fréquenter les cafés littéraires de Paris. Dans ces cafés, il a l'opportunité de faire la rencontre de journalistes, d'écrivains et de philosophes, bref d'hommes des Lumières qu'il observe débattre de tous les sujets possibles. Face à eux, Beaumarchais constate son infériorité et s'emploie à combler celle-ci en dévorant tous les livres qu'il peut trouver<sup>67</sup>. De 1756 à 1764, il lit ou relit ainsi les œuvres d'auteurs modernes comme Montaigne, Montesquieu, Molière, Pascal, Diderot, Voltaire et Rousseau<sup>68</sup>, mais aussi d'auteurs classiques dont «Lucrèce, Catulle, Tibulle, Horace, Ovide [et] Sénèque»<sup>69</sup>. De ces ouvrages anciens, il tire de nombreuses citations latines dont il parsèmera par la suite ses écrits. S'ajoutent à ces lectures également de nouvelles études de la géographie, de l'histoire, des mathématiques, de la géométrie, de la philosophie et de l'économie<sup>70</sup>. Finalement, il a l'occasion de parfaire son éducation par les conversations et les «joutes d'esprit» qui se tiennent dans les salons et les cafés qu'il fréquente<sup>71</sup>. En assimilant de la sorte les idées du siècle, Beaumarchais devient lui-même un homme des Lumières et l'influence de ces idées pourra être observée par la suite dans ses écrits littéraires, mais également dans les mémoires qu'il adressa au roi et à ses ministres.

De ces idées des Lumières l'une en particulier retient son attention : celle de la méritocratie. Comme bien d'autres au XVIII<sup>e</sup> siècle, Beaumarchais critique le système

---

<sup>67</sup> Georges Édouard Lemaître, *Beaumarchais*, New York, Alfred A. Knopf, 1949, p.33-34.

<sup>68</sup> Lever, tome I, p.77.

<sup>69</sup> Eugène Lintilhac, *Beaumarchais et ses œuvres : précis de sa vie et histoire de son esprit d'après des documents inédits*, Paris, Librairie Hachette, 1887, p.32.

<sup>70</sup> Harlow Giles Unger, *Improbable Patriot : The Secret History of Monsieur de Beaumarchais, the French Playwright Who Saved the American Revolution*, Hanover, New Hampshire, University Press of New England, 2011, p.29.

<sup>71</sup> Lintilhac, p.33.



aristocratique de l’Ancien Régime qui accorde aux aristocrates et aux nobles des privilèges pour s’être «donné la peine de naître, et rien de plus» comme le dénonce la célèbre tirade de Figaro. Jugeant que la roture contribue davantage à la société que les membres de la noblesse<sup>72</sup>, Beaumarchais souhaiterait voir la hiérarchie aristocratique héréditaire de l’Ancien Régime être remplacée par une nouvelle hiérarchie fondée cette fois sur le mérite. Un souhait partagé par la sphère publique contemporaine. Si Beaumarchais critique ce système, c’est qu’il a de nombreuses raisons de se plaindre de l’injustice des privilèges des «grands».

### **c. La pratique de la défense devant le tribunal du public**

#### *i. Procès contre Lepaute*

«Ma vie est un combat», voilà la devise qu’adopte Beaumarchais. Ce combat débute en 1753 lorsque Beaumarchais se voit contraint de défendre la paternité de son nouvel échappement que le sieur Lepaute, horloger du roi, lui conteste. Dans le cadre de ses recherches, Beaumarchais fit part à Jean-André Lepaute de ses efforts pour trouver un nouvel échappement qui permettrait la fabrication de petites montres ne nécessitant pas d’être remontée tous les jours. Lepaute s’intéressa à ces recherches et mit même à la disposition du jeune Beaumarchais de nombreux ouvrages scientifiques afin de l’assister dans celles-ci. Reconnaisant de cette assistance, Beaumarchais commet alors l’erreur – dans sa joie d’être finalement parvenu à ses fins – de montrer au sieur Lepaute le fruit de ses efforts : son échappement à double virgule. Quelques semaines plus tard, Beaumarchais découvre malheureusement la fourberie du sieur Lepaute qui s’est approprié les mérites de cette invention par une annonce publiée dans le

---

<sup>72</sup> Lever, tome I, p.123.

*Mercur* de France. Lepaute semble croire pouvoir spolier aisément et impunément Beaumarchais comme il a déjà spolié d'autres horlogers auparavant. Cependant, au lieu de «se lamenter sur [s]on imprudence», Beaumarchais choisit de «[c]herch[er] plutôt le moyen de [s]e défendre»<sup>73</sup>. Ce moyen se présente à lui sous la forme d'une nouvelle arme : le tribunal du public. Ainsi, pour la première fois dans sa vie, mais certainement pas la dernière, Beaumarchais s'adresse au «public judiciaire», par l'entremise du *Mercur* de France, pour l'implorer «de suspendre son jugement jusqu'à ce que l'Académie ait prononcé sur [son] différend»<sup>74</sup>. Ici, la défense de Beaumarchais contraste particulièrement avec celle de Lepaute. Alors que Lepaute met de l'avant la qualité et l'importance de ses relations et de ses clients, Beaumarchais lui oppose une succession d'arguments techniques et présente également à l'Académie des sciences les pièces et les montres qu'il a fabriquées au cours de ses recherches comme preuve de sa démarche. Les faits et les arguments rationnels ainsi mis de l'avant suffisent à convaincre les membres de l'Académie qui reconnaissent à l'unanimité Beaumarchais comme le véritable inventeur de l'échappement à double virgule. C'est alors pour Beaumarchais une première consécration auprès du public, ainsi qu'une reconnaissance de son talent d'horloger et de ses talents de plaidoirie. L'*Encyclopédie* elle-même reconnaît cette victoire en réservant dans l'article «Échappement» plusieurs lignes à l'invention de Beaumarchais et à la dispute qui s'ensuivit. Charles Le Roy, l'auteur de cet article, ajouta même qu' :

il serait fort à souhaiter qu[e l'Académie] décidât plus souvent de pareilles disputes, ou qu'il y eût dans la République des lettres un tribunal semblable qui, en mettant un frein à l'envie qu'ont les plagiaires de s'approprier les inventions des autres,

---

<sup>73</sup> Cité dans *Ibid.*, p.49.

<sup>74</sup> Cité dans *Ibid.*, p.54.

encouragerait les génies véritablement capables d'inventer, en leur assurant la propriété de leurs découvertes<sup>75</sup>.

Si les rédacteurs de l'*Encyclopédie* enregistrent dans leur ouvrage la victoire de Beaumarchais c'est notamment, comme le note Maurice Lever, parce que «[s]a propre lutte pour opposer la compétence à la faveur rejoignait leur souci d'asseoir l'estime et le bonheur de l'individu sur son seul mérite. Son triomphe était aussi celui de leurs idées.»<sup>76</sup> Et ce premier triomphe Beaumarchais n'ignore pas qu'il le doit à la puissance de l'opinion publique.

### *ii. Procès contre La Blache*

Cette première consécration de Beaumarchais n'est rien toutefois comparée à celle qu'il obtiendra vingt ans plus tard dans le cadre de son procès contre le juge Goëzman où, à nouveau, l'opinion publique lui donnera les moyens de se défendre contre des «grands» qui veulent le ruiner et le perdre. À la source de ce procès contre Goëzman se trouve un autre procès contre le comte de La Blache, neveu et légataire universel du grand financier Joseph Pâris Duverney.

C'est en 1760 chez son ami Charles le Normant que Beaumarchais fait la rencontre de Pâris Duverney. Le financier, connaissant les entrées que possède Beaumarchais auprès de Mesdames, lui sollicite son aide afin d'obtenir une visite de son École royale militaire par le roi. Aussitôt impressionné par le talent, l'intelligence et l'ambition de Beaumarchais, Pâris Duverney décide de le prendre sous son aile et de devenir son mentor. Grâce à son assistance financière ainsi que ses conseils, Beaumarchais est en mesure d'accumuler une fortune

---

<sup>75</sup> Cité dans *Ibid.*, p.56.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p.56.

considérable<sup>77</sup>. Les deux hommes conservent jusqu'à la mort en 1770 de Pâris Duverney une relation très proche alors que l'ainé regarde Beaumarchais «comme [s]on fils.»<sup>78</sup> Cette familiarité entre les deux hommes suscite la jalousie du neveu, le comte de La Blache, qui aux dires de Lever s'est «juré de *perdre* son ennemi, ou tout au moins de le *ruiner*»<sup>79</sup>. L'occasion s'offre à lui suite au décès de son oncle alors que Beaumarchais vient lui réclamer l'exécution de l'arrêté de compte signé par lui et Pâris Duverney trois mois avant la mort de ce dernier. Dans cet arrêté de compte, Pâris Duverney «*reconnai[t]* mondit sieur de Beaumarchais *quitte de tout envers [lui]*»<sup>80</sup> alors que Beaumarchais réduit à 15 000 livres la somme de la créance que lui doit Pâris Duverney. Le comte de La Blache refuse toutefois de reconnaître l'authenticité de cet arrêté. Il affirme plutôt que celui-ci est un faux et accuse d'autre part Beaumarchais de lui devoir au contraire la somme de 139 000 livres – somme qu'il puise dans ce même arrêté qu'il accuse d'être faux. Plus d'un an s'écoule avant que La Blache ne se décide à demander, le 15 octobre 1771, au tribunal des Requêtes de l'Hôtel d'annuler cet arrêté par voie de rescision. Il est à noter que La Blache s'abstient de s'inscrire en faux contre cet arrêté. Ce procès se déroule pendant quatre mois, pendant lesquels La Blache et son avocat s'efforcent de convaincre le tribunal que l'arrêté de compte de Beaumarchais a été rédigé par celui-ci sur un blanc-seing de Pâris Duverney. Quatre mois pendant lesquels Beaumarchais défend l'authenticité de cet arrêté en présentant des lettres de sa correspondance avec le financier. Au final, le tribunal des Requêtes de l'Hôtel rend deux sentences à ce sujet. La première datée du

---

<sup>77</sup> *Ibid.*, p.120-121.

<sup>78</sup> Cité dans *Ibid.*, p.120.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p.318.

<sup>80</sup> Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Œuvres complètes de Beaumarchais*, Paris, Bibliothèque des Introuvables, 2008, p.371.

22 février 1772 déboute La Blache tandis que la seconde du 14 mars 1772 le condamne à exécuter l'arrêté<sup>81</sup>.

La Blache, mécontent de ce jugement, fait alors appel au nouveau Parlement de Paris, récemment réformé par le chancelier Maupeou. Toutefois, avant que n'ait lieu ce nouveau procès, Beaumarchais est à nouveau confronté à un autre «grand». Cette fois son adversaire est le duc de Chaulnes qui – furieux de la liaison entre sa maîtresse, Mlle Ménard, et Beaumarchais – tente de tuer ce dernier. Suite à cette altercation, Beaumarchais se retrouve malgré lui emprisonné à un moment fort inopportun pour son procès contre le comte de La Blache. Aux dires de Loménie, cet emprisonnement de Beaumarchais – dont les seuls «torts consistaient à être préféré à un duc et pair par une jolie femme jouissant de sa liberté»<sup>82</sup> – serait possiblement parce qu'on aurait voulu «lui [faire] sentir qu'il était indécent qu'un duc et pair fût envoyé à Vincennes, et que le fils d'un horloger en fût quitte pour réparer de son mieux les avaries faites à son visage par le duc et pair.»<sup>83</sup> Beaumarchais souffre donc à nouveau des iniquités de la société de l'Ancien Régime et des privilèges des nobles. La principale conséquence de cet emprisonnement est l'impossibilité dans laquelle elle place Beaumarchais d'aller solliciter les juges de son second procès contre La Blache. Emprisonné depuis le 26 février 1773 à la prison de For-l'Évêque, ce n'est que le 22 mars que Beaumarchais obtient la permission de sortir de la prison pendant la journée, sous condition d'être accompagné à chaque fois par un officier de police. Malgré les efforts qu'il multiplie, il ne parvient pas à obtenir d'audience de ses juges que le comte de La Blache a déjà visités et prévenus contre lui. Alors que son temps lui est

---

<sup>81</sup> Lever, tome I, p.341.

<sup>82</sup> Louis de Loménie, *Beaumarchais et son temps : études sur la société en France au XVIIIe siècle d'après des documents inédits*, Tome I, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Michel Lévy frères, Libraires-éditeurs, 1858, p.274.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p.275.

compté, ne disposant plus que de quatre jours pour plaider sa cause, Beaumarchais redouble d'efforts pour obtenir une audience du rapporteur de l'affaire, le juge Louis Valentin Goëzman. C'est ainsi que le 3 avril 1772 il remet à Mme Goëzman deux cents louis contre lesquels il n'obtient qu'une audience d'à peine un quart d'heure. Peu satisfait de cette première audience, Beaumarchais tente d'en obtenir une seconde et remet cette fois à Mme Goëzman une montre luxueuse ainsi que quinze louis que celle-ci prétexte être pour le secrétaire de son mari. Malgré cela, il ne parvient pas à obtenir de seconde audience avant le dépôt du rapport de M. Goëzman le 5 avril 1773. Le lendemain, Beaumarchais se voit donc condamné par le Parlement de Paris qui déclare l'arrêt de compte du 1<sup>er</sup> avril 1770 «nul et non avenue» et le condamne à payer La Blache.

### *iii. Procès contre Goëzman*

Ruiné par cette décision du Parlement de Paris, Beaumarchais cherche à obtenir une cassation de l'arrêt de Goëzman. Une occasion se présente à lui alors que Mme Goëzman – qui avait accepté de lui rendre tout ce qu'il lui avait remis s'il perdait son procès – omet de lui remettre les quinze louis qu'elle avait demandés prétendument pour le secrétaire de son mari. Toutefois, en interrogeant ce même secrétaire, il devient clair qu'il n'a jamais reçu cet argent et qu'il ne l'aurait pas accepté de toute façon. Beaumarchais réalise alors que Mme Goëzman a conservé cette somme pour elle-même. Pour casser le jugement de Goëzman, Beaumarchais décide donc de jouer le quitte ou double et réclame bruyamment à Mme Goëzman de lui remettre ces quinze louis. Beaumarchais espère ainsi forcer le juge Goëzman à l'accuser de tentative de corruption, puisque s'il peut démontrer dans un tel procès que Goëzman a été

corrompu il peut alors espérer obtenir la cassation de son jugement<sup>84</sup>. Goëzman tente en premier lieu de discréditer les accusations de Beaumarchais en soustrayant un faux témoignage à Edme-Jean Le Jay, qui servit d'intermédiaire dans toute cette affaire, mais sous le poids des rumeurs de corruption qui accablent sa femme, il finit par porter plainte, le 21 juin 1773, contre Beaumarchais qu'il accuse de calomnie et de tentative de corruption. Beaumarchais qui a ainsi gagné la première partie de son pari doit désormais gagner ce procès, autrement il s'expose aux risques d'une condamnation *ad omnia citra mortem*<sup>85</sup>.

L'enjeu de ce procès est d'autant plus grand qu'en affrontant Goëzman c'est tout le «parlement Maupeou»<sup>86</sup> que Beaumarchais se trouve à affronter et ce parlement ne peut se permettre, dans son jeune âge, de voir l'un de ses membres être reconnu coupable de corruption. Comme aucun avocat n'est prêt à le défendre dans une cause qui semble presque perdue d'avance, Beaumarchais doit donc se défendre lui-même. Confronté à la puissance de ce parlement, il décide alors d'avoir recours pour se défendre à la nouvelle force de l'époque avec laquelle il est déjà familier : l'opinion publique. Usant comme arme des mémoires judiciaires, il brave le secret de l'instruction entourant les procédures criminelles et publicise sa cause en adressant sa défense directement au public par l'entremise de quatre mémoires qui connaîtront

---

<sup>84</sup> Lever, tome I, p.409.

<sup>85</sup> Loménie, tome I, p.319. Diderot et d'Alembert nous informent dans leur *Encyclopédie* qu'une «[C]ONDAMNATION *ad omnia citra mortem*, c'est lorsqu'un homme est condamné au fouët, à être marqué & aux galeres.» Voir «Condamnation *ad omnia citra mortem*», *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Tome VIII, Genève, Pellet, Imprimeur-Libraire, 1778, p.848.

<sup>86</sup> En 1771, le chancelier René Nicolas de Maupeou procède à la réforme du Parlement de Paris en raison de l'opposition croissante de celui-ci à l'autorité royale. Les membres du Parlement de Paris sont d'abord arrêtés et exilés, s'ensuit la mise en place d'une série de réformes et finalement le recrutement de nouveaux membres. Si certains comme Voltaire accueillent positivement ces changements, ce «parlement Maupeou» est toutefois hautement impopulaire de sorte que «les Français, dans leur ensemble, condamnent le renvoi des parlements et se déchaînent contre son auteur.» (Lever, tome I, p.336).

un immense succès en France<sup>87</sup>. Comme l'a noté Roger Chartier, le recours aux mémoires judiciaires a comme objectif de «[c]onstituer le public comme une instance dont les arrêts ont plus de force que ceux des autorités établies» en «donn[ant] valeur générale et exemplaire à la cause défendue.»<sup>88</sup> Par ailleurs, Chartier a remarqué que pour «donner efficacité au propos» ces mémoires :

substitue[nt] au style judiciaire habituel une écriture différente qui puise ses modèles et références dans les genres à succès et qui donne une forme mélodramatique au récit, ou bien l'énonce à la première personne, accréditant ainsi l'authenticité du plaidoyer par l'exhibition du moi tout comme fait la littérature du temps<sup>89</sup>.

C'est exactement ce que fait Beaumarchais dans ses mémoires alors qu'il n'hésite pas à affirmer que «[l]a nation n'est pas juge en cette affaire; mais elle s'y rend partie dans ma personne; et ma cause est celle de tous les citoyens.»<sup>90</sup> Le style de ses mémoires, rédigés à la première personne, est également très mélodramatique. Le récit du quatrième mémoire en particulier est si romanesque qu'il inspire à Goethe une pièce de théâtre : *Clavigo*. Tout cela contribue à rendre sa cause plus intéressante et à créer un entichement et une passion pour celle-ci au sein de l'opinion publique.

Dans sa défense, Beaumarchais s'attache en premier lieu à démontrer que s'il y a eu tentative de corruption, celle-ci n'émana pas de lui, mais bien de Mme Goëzman puisque c'est

---

<sup>87</sup> *Mémoire à consulter pour P.-A. Caron de Beaumarchais* (5 septembre 1773); *Supplément au mémoire à consulter* (18 novembre 1773); *Addition au supplément du mémoire à consulter* (15 décembre 1773); et *Quatrième mémoire à consulter* (10 février 1774). L'engouement pour ces mémoires ne cesse de croître avec chaque parution, ainsi s'il faut huit jours pour écouler la première édition du *Mémoire à consulter pour P.-A. Caron de Beaumarchais* en septembre 1773 (*Ibid.*, p.431), six mille exemplaires de la première édition du *Quatrième mémoire à consulter* s'écouleront en quarante-huit heures à peine (*Ibid.*, p.439).

<sup>88</sup> Chartier, p.49.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p.50.

<sup>90</sup> Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Mémoires de Beaumarchais dans l'affaire Goëzman*, Introduction et chronologie par Valentin Lipatti, Paris, Éditions Nagel, 1974, p.362.



elle qui a fait la demande des paiements, et non Beaumarchais qui les lui a offerts. Toutefois son argumentation ne s'y limite pas et après avoir relaté les faits et présenté ses preuves, Beaumarchais répond également à ses adversaires. L'influence des idées des Lumières ainsi que de l'opinion publique y est alors apparente. L'on retrouve entre autres l'importance du mérite pour Beaumarchais alors que celui-ci réplique à Mme Goëzman qui lui «reproch[e] l'état de [s]es ancêtres» :

Savez-vous bien, Madame, que je prouve déjà près de vingt ans de noblesse, que cette noblesse est bien à moi, en bon parchemin, scellé du grand sceau de cire jaune : qu'elle n'est pas comme celle de beaucoup de gens, incertaine et sur parole, et que personne n'oserait me la disputer, car j'en ai la quittance?<sup>91</sup>

Sa noblesse, Beaumarchais la tient donc de son propre mérite, et de sa propre fortune. Par ailleurs, le «citoyen» Beaumarchais se permet également une critique de l'arbitraire des magistrats. Celle-ci résulte du comportement outrageant du premier président M. de Nicolai qui tenta de le faire retirer du palais où il se trouvait en attente d'un jugement dans son affaire contre Goëzman. Suite aux insultes et offenses que M. de Nicolai ajoute à son égard, Beaumarchais se décide à porter plainte contre lui, sachant très bien qu'il n'obtiendra jamais cette requête en forme de plainte<sup>92</sup>. Ceci lui permet toutefois de critiquer l'arbitraire du tribunal qu'il affronte et il affirme ainsi à ce sujet qu'«[e]n posant ainsi des bornes arbitraires à tout, en étendant ou resserrant les droits de chacun au gré des considérations particulières, que resterait-il de certain? Les tribunaux ne connaîtraient plus l'étendue de leur ressort, ni les citoyens celle de leur liberté.»<sup>93</sup> Et il ajoute même plus loin que si :

---

<sup>91</sup> *Ibid.*, p.174-175.

<sup>92</sup> Lever, tome I, p.441.

<sup>93</sup> Beaumarchais, *Mémoires*, p.360.

les magistrats, plus animés de l'esprit de corps que de celui de justice qu'ils nous doivent, foulait aux pieds le droit des citoyens : ou le système d'une telle législation serait mauvais, ou il faudrait un tribunal supérieur aux cours souveraines auquel chaque citoyen eût droit de porter sa juste plainte<sup>94</sup>.

Pour Beaumarchais, ce «tribunal supérieur aux cours souveraines» se présente sous la forme du tribunal du public et en adressant à celui-ci sa défense il opère un transfert d'autorité vers celui-ci. La nation devient ainsi pour lui «le juge des juges»<sup>95</sup>.

Contraint de se défendre lui-même, ce procès contre Goëzman offre donc à Beaumarchais l'occasion d'acquérir une grande expérience dans la rédaction de mémoires et dans la défense d'une cause. Il s'en tire plutôt bien, parvenant à séduire l'opinion publique et même à devenir aux dires de Loménie «l'organe applaudi des colères et le ministre des vengeances de l'opinion contre le coup d'État qui avait détruit l'ancienne magistrature»<sup>96</sup>. Confrontés à cet appui populaire dont jouit Beaumarchais, les juges du Parlement de Paris craignent une agitation populaire et se résignent de ce fait à un jugement de compromis. Ainsi, Beaumarchais, Mme Goëzman et son mari se trouvent-ils tous être condamnés au blâme. Pour Beaumarchais, c'est donc une victoire douce-amère. D'une part, ce jugement qui condamne Goëzman au blâme casse le jugement de ce dernier et permet à Beaumarchais de faire appel dans son affaire contre La Blache. Toutefois, d'une autre part, le blâme qu'il a lui aussi reçu signifie pour lui une mort civile.

---

<sup>94</sup> *Ibid.*, p.361.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p.335.

<sup>96</sup> Loménie, tome I, p.323.

## II. La défense d'une nouvelle cause

À la recherche d'une lettre de relief qui lui permettrait de recouvrer ses droits de citoyens, Beaumarchais se retire de Paris et envoie à son ami Jean Benjamin de La Borde, valet de chambre du roi, une lettre dans laquelle il déplore «l'impression fâcheuse qu'on a donnée au roi contre [lui] [...] un sujet honnête dont peut-être on eût pu employer les talents avec utilité pour le service du roi et de l'État»<sup>97</sup>. Comme il l'avait espéré, cette lettre parvient au roi qui accepte son offre de service. Beaumarchais reçoit alors la promesse d'une lettre de relief s'il parvient à supprimer un libelle sur Mme du Barry<sup>98</sup> que l'on menace de publier en Angleterre. Il quitte dès lors la France pour se rendre à Londres où moins de deux mois lui sont nécessaires pour négocier avec l'auteur de ce libelle, Charles Théveneau de Morande, et obtenir la suppression de celui-ci. Le manuscrit et tous les exemplaires du libelle sont alors brûlés. En dépit de cette célérité d'action, Beaumarchais ne parvient pas à rentrer à Versailles avant la mort du roi et il lui faut alors tout recommencer avec Louis XVI. Dans un premier temps, il se charge de la suppression d'un nouveau libelle s'attaquant cette fois au nouveau roi et à son épouse<sup>99</sup>.

---

<sup>97</sup> *Ibid.*, p.374-375.

<sup>98</sup> *Les Mémoires secrets d'une femme publique ou recherches sur les aventures de M<sup>me</sup> la comtesse du Barry depuis son berceau jusqu'au lit d'honneur, enrichis d'anecdotes et d'incidents relatifs à la cabale et aux belles actions du duc d'Aiguillon.*

<sup>99</sup> *Dissertation extraite d'un plus grand ouvrage, ou Avis important à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France à défaut d'héritiers, et qui peut même être très utile à toute la famille de Bourbon, surtout au roi Louis XVI.*

### a. Raisons de l'engouement de Beaumarchais pour la cause américaine

Il rêve toutefois de missions plus importantes que celles-ci, de véritables missions politiques. De retour à Londres au printemps 1775, l'occasion de prendre part à la politique de son pays se présentera finalement à lui. Officiellement en Angleterre pour négocier avec le chevalier d'Éon la restitution de documents hautement incriminants pour la cour de France<sup>100</sup>, Beaumarchais profite de ce prétexte pour se renseigner sur les troubles qui se déchaînent dans les colonies anglaises d'Amérique. À la recherche d'une mission plus importante, il prend l'initiative d'écrire au roi le 27 avril 1775 afin de lui offrir ses services comme agent de renseignements :

Je me suis livré à une étude plus noble, [...] à des recherches plus satisfaisantes. Et mon nom seul m'ayant fait accueillir par des gens des différents partis, j'ai pu m'instruire aux bonnes sources de tout ce qui a rapport au gouvernement et à la situation actuelle de l'Angleterre. Je suis en état de mettre sous les yeux de Votre Majesté des tableaux instructifs très fidèles, fort étendus ou succincts, des hommes et des choses<sup>101</sup>.

Il est vrai que Beaumarchais dispose de sources variées à Londres. Parmi celles-ci on retrouve le lord Rochford, secrétaire d'État au département du Sud avec lequel il s'est lié d'amitié dix ans plus tôt à Madrid, mais également le lord-maire John Wilkes, fervent opposant à la guerre contre les colonies, que lui présente Théveneau de Morande. Chez Wilkes se trouvent assemblées Whigs, sympathisants américains et envoyés du Congrès et alors que ceux-ci discutent des événements prenant place en Amérique, Beaumarchais écoute attentivement leurs conversations. Il découvre alors quels sont les griefs des Américains et les idéaux qu'ils

---

<sup>100</sup> Dans la correspondance secrète du chevalier d'Éon avec Louis XV, on retrouve notamment les plans secrets pour un débarquement en Angleterre que le chevalier avait préparé à la demande du défunt roi en 1763.

<sup>101</sup> Cité dans Maurice Lever, *Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais : Tome deuxième : Le citoyen d'Amérique (1775-1784)*, Paris, Fayard, 2003, p.138-139.

défendent. Beaumarchais qui fait partie de cette sphère publique française critique des abus de privilèges et à la recherche d'une nouvelle source d'autorité et d'une nouvelle hiérarchie est séduit par le combat de ces «insurgents». Égalité, libertés individuelles, tolérance religieuse, ... Tout cela a de quoi plaire à un homme qui a été confronté toute sa vie à l'arbitraire des «grands» ainsi qu'aux limites que lui imposent ses origines modestes dans la société française de l'Ancien Régime. Comme l'a souligné Lever : «On ne saurait oublier non plus que la société américaine appartient pour l'essentiel aux classes bourgeoises ou laborieuses, et que l'élite s'y compose de ces *self-made men* dont Beaumarchais se sent tout naturellement solidaire»<sup>102</sup> puisqu'il doit lui-même tout ce qu'il a à son propre mérite. Alors qu'en France, on méprise les hommes qui comme Beaumarchais ont fait leur fortune grâce au commerce et à la finance, en Amérique il découvre une société qui célèbre une telle initiative. Une société qui «symbolise à [elle] seul[e] toutes les valeurs que vénèrent ces “hommes à talents” qui bâtiront la France de demain»<sup>103</sup> et dont fait partie Beaumarchais. Par ailleurs, la tolérance religieuse prônée par ces Américains a également de quoi plaire au fils d'un horloger protestant – converti au catholicisme afin d'intégrer la corporation d'artisans des horlogers – et qui lutte en France pour les droits des protestants. Séduit par le projet de ces Américains dans lequel semblent prendre forme les idéaux et les revendications de la sphère publique française qu'il partage lui-même, Beaumarchais n'est pas non plus insensible aux bénéfices qu'il pourrait tirer d'une assistance française à la cause des «insurgents», que ce soit des bénéfices financiers ou tout simplement un plus grand prestige pour lui-même.

---

<sup>102</sup> *Ibid.*, p.145.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p.145.

## b. Le crescendo des appels et des mémoires

Au contact de ces sympathisants américains, Beaumarchais – qui fut son propre avocat lors de son procès contre le juge Goëzman – entame alors la défense auprès du gouvernement français d’une nouvelle cause : celle des «insurgents» américains. Non content de se limiter désormais à envoyer des rapports de la situation à Londres et dans les colonies britanniques d’Amérique, Beaumarchais saisit cette opportunité d’influencer la politique française et amorce la rédaction de lettres et mémoires afin de convaincre le gouvernement français d’adopter son plan d’assistance secrète des colons américains. La rencontre chez Wilkes d’un Américain en particulier fixe sa résolution. Cet Américain est Arthur Lee qui depuis mars 1775 remplace Benjamin Franklin à titre d’agent de la colonie de la baie du Massachusetts à Londres<sup>104</sup>. Celui-ci alimente grandement Beaumarchais en informations sur l’Amérique – pas toujours exactes ou vraies – que Beaumarchais relaie par la suite au comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et au roi et sur lesquelles il fonde également plusieurs de ses arguments en faveur d’une assistance française à la cause des Américains. Suite à sa première rencontre avec Lee le 11 septembre 1775, Beaumarchais repart à Versailles y présenter au roi un mémoire dans lequel il avertit ce dernier du danger qui menace la France. Aux dires de Beaumarchais «l’Angleterre est dans une telle crise, un tel désordre au-dedans et au dehors, qu’elle toucherait presque à sa ruine, si ses voisins et ses rivaux étaient eux-mêmes en état de s’en occuper sérieusement.»<sup>105</sup> Cependant, ce n’est pas la guerre qui fait rage en Amérique qui inquiète tant Beaumarchais, mais celle qui se livre à Londres entre les membres du ministère et ceux de l’opposition. Il est

---

<sup>104</sup> Brian N. Morton et Donald C. Spinelli, *Beaumarchais and the American Revolution*, Lanham, Maryland, Lexington Books, 2003, p.33.

<sup>105</sup> Brian N. Morton, *Beaumarchais : Correspondance : Tome II (Février 1773 – Décembre 1776)*, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1969, p.139-140.

convaincu que le retour de l'opposition à la tête du gouvernement anglais est imminent et qu'à ces fins les membres de l'opposition intriguent pour «empêcher que les Portugais n'entrent en accommodement avec les Espagnols. Ils ont l'espoir que cette guerre attirera bientôt les Anglais et les Français dans la querelle de leurs alliés, et que ce nouvel incident détruira plus sûrement encore le ministère actuel»<sup>106</sup>. Beaumarchais exhorte donc le roi à intervenir auprès du ministère espagnol pour qu'il se montre plus accommodant à l'égard du Portugal. Par ailleurs, la présentation que fait Beaumarchais du peuple anglais n'est pas sans rappeler les inquiétudes et le malaise qu'éprouve la sphère publique française à l'égard du système politique anglais et de ses libertés. Ainsi, si Beaumarchais présente favorablement les Américains comme étant «pleins de cet enthousiasme de liberté qui a si souvent rendu la petite nation des Corses redoutables aux Gênois»<sup>107</sup> et comme étant prêt à venger leurs libertés, il critique la «frénétique liberté»<sup>108</sup> du peuple anglais. À ses dires, «jamais cette rage licencieuse que les Anglais appellent liberté n'a laissé un instant de bonheur et de vrai repos à ce peuple indomptable. Rois et sujets, tous y sont également malheureux.»<sup>109</sup> Beaumarchais se méfie particulièrement du peuple anglais puisqu'il est de l'avis que «le génie du peuple généralement pris [...] influe toujours plus qu'on ne croit dans les affaires publiques, les moyens du gouvernement, tant en guerre qu'en finance»<sup>110</sup>.

---

<sup>106</sup> *Ibid.*, p.141.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p.140.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p.141.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p.141.

<sup>110</sup> Lever, tome I, p.214.

*i. Son plan*

Deux mois plus tard, Beaumarchais fait parvenir au roi un nouveau mémoire dans lequel il expose son plan d'aide secrète pour les Américains. L'objectif de ce plan est d'«entretenir et [d]'alimenter»<sup>111</sup> la guerre entre l'Angleterre et ses colonies et non d'y mettre fin, car le prolongement de cette guerre doit affaiblir l'Angleterre. Selon Beaumarchais, «la raison d'État [...] engage [Louis XVI] a tendre une main bienfaisante aux Américains»<sup>112</sup>, toutefois cela doit être fait en secret afin d'éviter le déclenchement d'hostilités entre la France et l'Angleterre. Puisque tous doivent ignorer le rôle tenu par le roi dans cette affaire, l'argent que reçoit le Congrès doit paraître venir d'une compagnie privée et Beaumarchais désigne à cet effet une compagnie fictive dont il serait l'agent, la Roderigue Hortalez et Cie. Ainsi le gouvernement français remettrait à la Roderigue Hortalez et Cie un million de livres que Beaumarchais assure procurerait, grâce à son plan, un retour de 3 millions de livres. Lui qui a acquis une grande expérience de l'économie et de la spéculation auprès de Pâris Duverney met ici en application ces connaissances. Il explique cette progression triple de la sorte : il compte user de la moitié du million afin d'acheter des «Moyadores ou pièces de Portugal, Seule monoie qui ait cours en Amérique»<sup>113</sup> et les envoyer en Amérique pour y stimuler leur papier monnaie. De cette opération, il espère des retours en tabac de valeur équivalente. Quant à la deuxième moitié du million, il compte l'utiliser afin d'acheter directement des magasins royaux de la poudre à canon à prix moindre. Cette poudre achetée à 5 sols au roi, il espère la revendre à 20 sols aux Américains – le prix marchand de cette même poudre en Hollande – et ainsi obtenir des retours

---

<sup>111</sup> Silas Deane, *The Deane Papers: Vol. I: 1774-1777*, New York, Collections of the New York Historical Society, 1887, p.101.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p.100.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p.102.



en tabac d'une valeur de 2 millions de livres. De ces retours en tabac d'une valeur totale de 2,5 millions de livres il compte tirer un bénéfice additionnel de 500 000 livres par leur vente déjà convenue avec la Ferme générale. Ainsi, il obtient au final pour une somme initiale d'un million de livres un retour de 3 millions de livres qui pourrait par la suite lui-même être triplé. Comme Beaumarchais suppose que le roi convient également que sa raison d'État l'incite à aider les Américains, il n'expose dans ce mémoire que des arguments économiques et les bénéfices que pourrait tirer la France.

ii. *Summum jus, summa injuria*

Louis XVI désapprouve néanmoins de son plan, rétorquant qu'il «croit sa justice intéressée à ne pas adopter l'expédient proposé.»<sup>114</sup> Beaumarchais revient dès lors à la charge, le 7 décembre 1775, avec un nouveau mémoire – *Summum jus, summa injuria* – ayant comme objectif d'ôter au roi ses scrupules en lui démontrant la justice qu'il aurait à assister les colons américains. Comme Beaumarchais partage la croyance de l'opinion publique en la prépondérance de la raison, c'est par «la force de [ses] raisons»<sup>115</sup> qu'il espère convaincre ici Louis XVI. Il n'hésite pas non plus à affermir son argumentation en énumérant les auteurs qu'il a étudiés – «*Scaliger, Grotius, Puffendorf, Gravina, Montesquieu*, tous les auteurs de droit public»<sup>116</sup> – afin de démontrer, comme l'affirme Gunnar von Proschwitz, que les arguments qu'il «avance sur le “droit des gens” n'[ont] rien de nouveau : on le[s] trouve déjà sous la plume

---

<sup>114</sup> Cité dans Lever, tome II, p.150.

<sup>115</sup> Morton, *Beaumarchais : Correspondance*, p.151.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p.154.

de ces grands hommes du passé.»<sup>117</sup> Beaumarchais rappelle ainsi au roi que c'est à son peuple qu'il doit sa justice et sa protection puisque c'est à son peuple, entre autres, qu'il répond. Or, le bien-être de celui-ci dépend de l'abaissement et de l'humiliation du peuple anglais qui a déjà infligé tant d'humiliation à la France depuis le commencement de la dernière guerre. Par ailleurs, Beaumarchais s'inquiète de ce peuple anglais, car il sait l'influence qu'il peut avoir dans les affaires publiques, particulièrement en Angleterre où le roi partage à parts égales son autorité avec la noblesse et le peuple. Il avertit Louis XVI que, si celui-ci désire conserver la paix, il ne peut se contenter des assurances du roi George III «car ce n'est pas lui qui veut la guerre; c'est le peuple anglais qui la demande sans cesse et qui sur cet objet forcera toujours la main à son Roi quelque soit l'équité personnelle de ce prince envers vous.»<sup>118</sup> Par conséquent, Louis XVI se doit d'assister les Américains, car c'est en divisant ses ennemis qu'il pourra assurer le bien-être de son peuple et c'est tout ce qui devrait intéresser sa justice.

### *iii. La Paix ou la Guerre*

Comme ce mémoire ne convainc toujours pas le roi à intervenir, Beaumarchais lui soumet trois mois plus tard, le 29 février 1776, un nouveau mémoire – *La Paix ou la Guerre* – qui est son mémoire le plus important. Usant par moment d'un ton dramatique qui n'est pas sans rappeler celui de ses mémoires contre Goëzman, Beaumarchais s'efforce dans ce mémoire à démontrer au roi l'urgence qu'il y a à intervenir et à aider les Américains. L'argument de ce mémoire est simple, il n'existe qu'un moyen pour Louis XVI de conserver la paix qu'il désire

---

<sup>117</sup> Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Lettres de combat*, texte établi et commenté par Gunnar von Proschwitz, Paris, Michel de Maule, 2005, p.99.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p.92.

tant ainsi que ses îles à sucre : «*il faut secourir les Américains.*»<sup>119</sup> Pour Beaumarchais la guerre entre la France et l'Angleterre est inévitable autrement. Il présente à cet effet quatre scénarios possibles pour la suite de la guerre entre l'Angleterre et ses colonies :

Ou l'Angleterre aura dans cette campagne le succès le plus complet en Amérique;  
Ou les Américains repousseront les Anglais avec perte;  
Ou l'Angleterre prendra le parti, déjà adopté par le roi, d'abandonner les Colonies à elles-mêmes et de s'en séparer à l'amiable;  
Ou l'opposition, en s'emparant du ministère répondra de la soumission des Colonies à la condition d'être remises en leur état de 1763<sup>120</sup>.

Tous ces scénarios se solderaient selon Beaumarchais par une tentative par l'Angleterre – et dans le dernier scénario une tentative combinée de l'Angleterre et des Américains – de se saisir des possessions françaises des Caraïbes que ce soit afin de dédommager les coûts ou les pertes encourues par la guerre ou dans le dernier scénario afin de se venger de l'inaction de la France. Ainsi, peu importe le scénario, la France serait contrainte d'entrer en guerre ou de sacrifier ses îles à sucre dont Beaumarchais estime la valeur à 300 millions. Il n'existe par conséquent qu'un seul moyen de conserver la paix, c'est :

en empêchant à tout prix qu'elle ne se fasse entre l'Angleterre et l'Amérique, et [en] empêchant que l'une triomphe complètement de l'autre; et le seul moyen d'y parvenir est de donner des secours aux Américains, qui mettront leurs forces en équilibre avec celles de l'Angleterre, mais rien au delà<sup>121</sup>.

---

<sup>119</sup> Morton, *Beaumarchais : Correspondance*, p.172.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p.174.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p.175.

Pour ce faire, Beaumarchais propose à nouveau comme moyen le plan qu'il a déjà présenté au roi et qui avait comme objectif de faire perdurer la guerre afin d'affaiblir l'Angleterre, sans toutefois compromettre le gouvernement français.

Cette crainte pour la sécurité des possessions françaises des Caraïbes, Beaumarchais l'a déjà signalée au roi dans un mémoire précédent sans date, mais qui selon Brian N. Morton daterait possiblement d'avant septembre 1775<sup>122</sup>. Dans ce mémoire c'est alors la sauvegarde du commerce anglais qui est le motif de l'attaque par l'Angleterre des îles françaises et espagnoles puisque leur saisie devrait garantir à l'Angleterre «le commerce interlope de ces îles avec le continent»<sup>123</sup>.

### **III. L'impact de Beaumarchais**

L'impact de Beaumarchais sur le gouvernement français se remarque en premier lieu dans les mémoires que Vergennes soumet au conseil du roi en mars et en avril 1776, des mémoires très importants puisque c'est suite à leur communication au conseil du roi que la décision fut prise d'assister secrètement les Américains. Vergennes n'hésite pas dans l'un de ces mémoires – *Considérations* – à reprendre la même forme que Beaumarchais et à présenter quatre scénarios possibles pour la suite de la guerre :

1° que le ministère anglais sentant l'insuffisance de ses moyens ne donne les mains à une conciliation; 2° que le roi d'Angleterre en conquérant l'Amérique anglaise ne s'en fasse un instrument pour subjuguier également l'Angleterre européenne; 3° que le ministère anglais, battu sur le continent de l'Amérique, ne cherche un dédommagement aux dépens de la France et de l'Espagne, ce qui effacerait à la fois sa honte et lui donnerait un moyen de conciliation avec les *insurgents*, auxquels il

---

<sup>122</sup> *Ibid.*, p.137.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p.138.

offrirait le commerce et l'approvisionnement des îles; 4° que les colonies devenues indépendantes, et ne conservant aucun lien avec l'Angleterre, ne deviennent conquérantes par nécessité, et que, surchargées de denrées, elle n'en cherchent un débouché forcé dans les îles à sucre et dans l'Amérique espagnole, ce qui détruirait les liens qui attachent nos colonies à leur métropole<sup>124</sup>.

Comme Beaumarchais avant lui, Vergennes conclut que tous ces scénarios doivent se solder par la guerre pour la France et l'Espagne ainsi que la perte des possessions françaises et espagnoles des Caraïbes où seule La Havane serait en état de résister à une attaque. Il est impossible de savoir si Beaumarchais et Vergennes croyaient vraiment en cette menace dont rien dans les faits ne semble indiquer qu'elle existe réellement. Or, cet argument que présente Beaumarchais et que reprend Vergennes est fort utile pour tenter d'ôter à Louis XVI ses scrupules, puisqu'il permet de présenter le projet d'assistance des Américains comme en étant un à caractère défensif et non offensif. C'est probablement pourquoi Vergennes reprend cet argument de Beaumarchais dans ses mémoires au roi.

En outre, Vergennes est lui aussi convaincu que la guerre est inévitable, mais il sait que ni la France ni l'Espagne ne sont en état de la faire. Comme Beaumarchais, il recommande donc l'envoi secret d'armes et de munitions aux Américains par l'entremise de négociants privés afin de dissimuler le rôle qu'y tient le gouvernement. Ces secours, en prolongeant la guerre d'une année au moins, épuiseront l'Angleterre et permettront à la France et à l'Espagne de se préparer de sorte que lorsque la guerre éclatera par la suite la France sera en état d'affronter une Angleterre déjà affaiblie.

---

<sup>124</sup> Henri Doniol, *Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique, Correspondance diplomatique et documents*, Tome I, Paris, Imprimerie nationale, 1886, p.273-274.

Le plus grand impact de Beaumarchais sur la politique française advient néanmoins en mai 1776 alors que son plan d'assistance secrète est adopté par le gouvernement français. Beaumarchais, qui s'est fait l'avocat de la cause des Américains en France, est finalement parvenu à ses fins et a réussi à obtenir l'envoi de secours aux Américains. La réception par Beaumarchais d'un prêt d'un million de la France le 10 juin 1776 signale dès lors le début de la première phase de l'intervention française dans la guerre d'Indépendance américaine : celle de l'assistance secrète. Cinq jours plus tard, Beaumarchais met sur pied la Roderigue Hortalez et Cie et s'affaire immédiatement à obtenir de Vergennes la permission de puiser dans les réserves royales de poudre afin d'assembler et d'envoyer rapidement des premiers secours aux Américains. Malgré son zèle et son dynamisme, ses affaires s'étireront et son premier vaisseau ne partira pour l'Amérique qu'en janvier 1777, et ce, en raison des difficultés qu'il a rencontrées à obtenir la poudre et les articles nécessaires à ses envois.

Alors qu'il s'active à préparer ses secours pour les Américains, Beaumarchais plaide également une nouvelle cause auprès du gouvernement français : celle de la réintroduction du *Courier de l'Europe*. Interdite en France suite à la publication en juillet 1776 d'un article très acerbe à l'endroit de plusieurs des ministres français, dont Vergennes, Beaumarchais fait voir à celui-ci l'utilité que pourrait avoir cette gazette pour le gouvernement français. Premièrement, celle-ci permettra au gouvernement français d'être continuellement à l'affût des agissements du gouvernement anglais par les rapports qui y sont publiés des débats parlementaires. Mais encore, elle permettra de diffuser en France une image favorable des Américains et de leur cause. Beaumarchais sait très bien toute l'importance que peut avoir la publicité pour une cause, la publicité lui ayant permis de remporter plus d'un procès. Comme il connaît la puissance de l'opinion publique, il a le souci de présenter à celle-ci les arguments en faveur de la cause des

Américains. De l'importance du *Courier de l'Europe* et de son rôle dans celui-ci, Beaumarchais écrit ceci au Congrès américain en 1783 :

Un seul papier public était propre à donner librement à nos Français de justes notions de vos droits, et des torts envers vous de la vieille Angleterre, c'était *le Courier de l'Europe*; ce fut moi, Messieurs, qui sollicitai, qui obtins son admission en France, à laquelle on voyait de grandes difficultés.

Ce fut moi, qui composai les premiers articles qu'on y lut en faveur de votre cause, et qui en établis la justice sur des principes adoptés depuis, par tous les gens sensez de l'Europe<sup>125</sup>.

La modestie n'étant pas la principale qualité de Beaumarchais, il est difficile de vérifier combien d'articles il composa pour le *Courier de l'Europe*, la majorité n'étant pas signés. Il ne fait aucun doute toutefois que Beaumarchais a bien senti le rôle que la presse pouvait avoir afin de préparer l'opinion publique française à une nouvelle guerre contre l'Angleterre et qu'il a cherché à favoriser cette influence.

#### IV. Conclusion

Au final, au moment de la guerre d'Indépendance américaine, la diplomatie et la politique demeurent la chasse gardée des aristocrates et des nobles. Cependant, le développement de l'opinion publique qui s'établit peu à peu comme une nouvelle source d'autorité crée un contexte en France où le mérite et la raison triomphent des titres et des privilèges. C'est ainsi qu'armé uniquement de son zèle et de sa raison Beaumarchais s'engage dans la défense de la cause des Américains, convaincu que tous doivent céder face à l'évidence,

---

<sup>125</sup> Gunnar et Mavis von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe : Documents inédits ou peu connus*, Tome II, Oxford, The Voltaire Foundation, 1990, p.754.

même le roi. S'il soutient cette cause, c'est justement parce qu'il retrouve chez les Américains les mêmes idéaux et principes défendus au même moment en France par l'opinion publique. L'égalité des citoyens et la place accordée au mérite chez ces self-made-men ont en effet toutes de quoi plaire à un homme qui doit tout ce qu'il a à son propre mérite. Par ailleurs, il est naturel que Beaumarchais ressente une affinité pour ces colons qui tiennent tête face aux abus de leur métropole, alors que lui-même en 1775 a consacré les quatre dernières années de sa vie à se défendre contre les abus de «grands». Ses interventions auprès du roi aideront à décider ce dernier et elles culmineront par l'adoption de son plan d'aide aux Américains qui signale le début de l'intervention de la France dans le conflit. De fils d'horloger qui n'était pas destiné à jouer un rôle dans la politique de son pays, Beaumarchais est devenu l'un des acteurs politiques les plus importants de son époque.



## CHAPITRE II

La politique d'assistance secrète désormais approuvée, il importe au comte de Vergennes de mettre en place les moyens de préparer la guerre. Quoique cette politique ait été présentée au roi comme le seul moyen pour lui de conserver la paix, Vergennes n'ignore pas que la guerre est inévitable. Alors que des ordres sont donnés pour remettre sur pied la marine, le ministère des Affaires étrangères s'affaire à préparer favorablement l'opinion publique à l'éventualité d'une nouvelle guerre aux côtés cette fois des Américains. À cet effet, il crée une gazette dont la mission sera d'encourager en France une antipathie pour l'Angleterre et une sympathie pour la cause des Américains. Cette gazette, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, contribuera à la diffusion en France d'une image idéalisée des Américains ainsi que d'une image négative de l'Angleterre. Par ailleurs, elle exposera aux Français certains des intérêts qu'ils ont à assister les Américains. La comparaison avec le *Courier de l'Europe* – autre gazette circulant en France et dédiée à y rapporter les nouvelles de la guerre d'Indépendance américaine – permet d'apprécier certaines des particularités de la gazette ministérielle.

### I. « Il faudrait un ouvrage pour multiplier parmi nous des vues et des calculs... »

Au moment de la guerre d'Indépendance américaine, l'opinion publique est devenue en France une source d'autorité alternative rivalisant avec celle de la couronne. Comme cette opinion publique débat désormais de politique et de politique étrangère, il importe au gouvernement français d'influer sur elle afin de se garantir son appui. En effet, la guerre que préparent les ministres ne peut réussir sans l'appui du peuple français. Or, comme le note Daniel Mornet : « [l']opinion est aussi hostile d'abord à la guerre qu'elle est favorable aux Américains;

car la guerre est encore plus contraire à la philosophie humanitaire que le luxe et les financiers.»<sup>126</sup> Pour des hommes comme Voltaire, Saint-Priest et Turgot, la guerre est effectivement «an extravagantly expensive enterprise, a mistake, a danger, an immorality, even a crime.»<sup>127</sup> Il importe donc que dans ses préparations pour la guerre, le ministère ne néglige pas d'exposer à l'opinion publique les raisons justifiant une nouvelle guerre ainsi que les avantages que peut espérer en tirer la France. Par ailleurs, afin de s'assurer le soutien de l'opinion publique, le ministère doit également discréditer l'anglomanie existante en France. Le duc de Castries observe au sujet de cette anglomanie que :

L'Angleterre continuait à jouir à Paris d'une grande popularité [...] et le promoteur de cette anglomanie était l'ambassadeur de George III, lord Stormont, [...] profitant de son influence pour combattre Vergennes et faisant diffuser discrètement des brochures en langue française, éditées en Hollande; ces libelles condamnaient le bon droit des Américains et développaient non sans succès l'idée que la France n'avait pas à se mêler de la querelle entre l'Angleterre et ses colonies<sup>128</sup>.

C'est cette propagande anglaise et cette anglomanie que le ministère tentera de contrer en diffusant dans les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* une image négative de l'Angleterre et des Anglais.

---

<sup>126</sup> Daniel Mornet, *Les origines intellectuelles de la Révolution française, 1715-1787*, Paris, Librairie Armand Colin, 1967, 6<sup>e</sup> édition, p.391.

<sup>127</sup> Orville T. Murphy, *The Diplomatic Retreat of France and Public Opinion on the Eve of the French Revolution, 1783-1789*, Washington, D.C., The Catholic University of America Press, 1998, p.141.

<sup>128</sup> René de la Croix, duc de Castries, *La France et l'indépendance américaine : le livre du bicentenaire de l'Indépendance*, Paris, Perrin, 1975, p.117.

### a. Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*

Le ministère des Affaires étrangères français s'était déjà doté au moment de la guerre de Sept Ans de journaux ayant comme objectif de contrôler l'information provenant de la Grande-Bretagne et circulant en France. Edme-Jacques Genêt, secrétaire interprète au ministère des Affaires étrangères et spécialiste de l'Angleterre, avait été alors choisi par le comte de Choiseul, secrétaire d'État des Affaires étrangères, comme rédacteur de ces périodiques de 1757 à 1762<sup>129</sup>. C'est armé de cette expérience qu'en 1776 Genêt suggère à Vergennes de créer un nouveau journal :

Les intérêts qui occupent aujourd'hui le Ministère de Londres et qui fixent l'attention de l'Europe méritent d'être connus dans leurs détails et ce serait chez nous la matière d'une Etude propre à augmenter et à fortifier l'amour d'un gouvernement qui assure aux citoyens une tranquillité et un bonheur que la constitution anglaise ne peut donner [...] la traduction des gazettes est insuffisante et il faudrait un ouvrage pour multiplier parmi nous des vues et des calculs, et même, qu'il soit permis de le dire, une antipathie que notre gouvernement ne saurait peut-être trop soutenir et encourager vis-à-vis d'une nation dont le principe favori est de nous regarder comme ses plus vrais et ses plus anciens ennemis<sup>130</sup>.

Le journal les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* voit ainsi le jour en mai 1776. La priorité est alors de dissimuler le plus possible l'implication du ministère des Affaires étrangères français dans l'entreprise afin de conserver aux *Affaires de l'Angleterre et de*

---

<sup>129</sup> D'abord rédacteur de l'*État politique actuel de l'Angleterre*, Genêt cesse la publication de ce périodique en 1759 à la demande de Choiseul qui lui propose alors de contrôler un nouveau périodique dont viennent d'obtenir le privilège David et Palissot. Publié dans un premier temps sous le nom des *Papiers anglais* (1<sup>er</sup> au 22 janvier 1760), puis de l'*État actuel et politique de l'Angleterre* (4 mars au 4 novembre 1760), ce périodique est finalement publié sous le titre des *Gazettes et papiers anglais* (1<sup>er</sup> novembre 1760 au 29 juin 1762). Genêt y occupe à chaque fois la tâche de rédacteur et y supervise les nouvelles britanniques imprimées. (Madeleine Fabre, «Edme GENET (1726-1781)», dans *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, [en ligne], <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/340-edme-genet> (page consultée le 29 août 2016)).

<sup>130</sup> Cité dans Madeleine Fabre, «Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique (1776-1779)», dans *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, [en ligne], <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0004-affaires-de-langleterre-et-de-lamerique> (page consultée le 29 août 2016).

*l'Amérique* son apparence d'impartialité et sa plus grande crédibilité. C'est pourquoi cette gazette prétend être imprimée à Anvers, bien qu'elle soit en fait imprimée à Paris chez Pissot, et c'est pourquoi aussi elle dissimule la véritable identité de plusieurs de ses collaborateurs<sup>131</sup>.

Chaque cahier des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* est formé de deux sections : le «Journal» et les «Lettres du banquier de Londres». La majeure partie du «Journal» consiste en un fil chronologique des événements de la guerre en Amérique et un résumé des débats que cette guerre suscite au Parlement anglais. On y retrouve toutefois également des documents et ouvrages d'importance produits dans le cadre de la guerre en Amérique, tels que des extraits du *Sens commun*<sup>132</sup> de Thomas Paine et des *Observations sur la nature de la liberté civile, sur les principes du gouvernement, & sur la justice & la politique de la guerre avec l'Amérique* de Richard Price<sup>133</sup> ainsi que les traités signés par l'Angleterre avec les princes allemands<sup>134</sup>. La publication de ces documents se fait plus fréquente particulièrement lorsque la disette des nouvelles d'Amérique empêche la continuation du fil chronologique. Les dernières nouvelles parvenues d'Amérique et d'Angleterre sont quant à elles réservées aux «Lettres du banquier de Londres» qui les commentent et les analysent. Le banquier de Londres publie et commente aussi plusieurs autres textes provenant des colonies y compris la Déclaration d'indépendance<sup>135</sup> et les constitutions de six États<sup>136</sup>. C'est dans ces lettres que les *Affaires de l'Angleterre et de*

---

<sup>131</sup> Parmi les collaborateurs les plus illustres des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* on retrouve les Américains Benjamin Franklin, John Adams et Edward Bancroft ainsi que les Français Anne Robert Jacques Turgot, Louis Alexandre de la Rochefoucauld d'Enville et Antoine Court de Gébelin. (*Ibid.*)

<sup>132</sup> *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, Tome 1, Numéro 4 (De Londres le 15 Juin 1776), p.34-85.

<sup>133</sup> *Ibid.*, Tome 3, Numéro 12, p.45-88; Numéro 13, p.113-160 et Numéro 14, p.177-231.

<sup>134</sup> *Ibid.*, Tome 2, Numéro 7, p.46-69.

<sup>135</sup> *Ibid.*, Tome 2, Numéro 7 (De Londres le 16 Juin [Août] 1776), p.89-96.

<sup>136</sup> Ce sont les constitutions de la Pennsylvanie (*Ibid.*, Tome 4, Numéro 17 (De Londres le 24 Février 1777), p.lx-cxxi), du New Jersey (*Ibid.*, Tome 4, Numéro 19 (De Londres le 2 Avril 1777), p.clxxviii-cxexxiii), du Delaware (*Ibid.*, Tome 5, Numéro 21 (De Londres le 8 Mai 1777), p.iii-xxx), de la Virginie (*Ibid.*, Tome 5, Numéro 22 (De Londres le 28 Juin [Mai] 1777), p.lv-lxxx), de la Caroline du Sud (*Ibid.*, Tome 5, Numéro 23 (De Londres le 10

*l'Amérique* se permettent leurs attaques les plus virulentes contre l'Angleterre ainsi que leurs défenses les plus dithyrambiques des Américains, rendant leur partialité pour la cause des Américains des plus évidentes malgré leurs assurances répétées d'impartialité.

### **b. Le *Courier de l'Europe***

En plus des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, le ministère des Affaires étrangères possède sous son contrôle une autre gazette dédiée à la guerre d'Indépendance américaine : le *Courier de l'Europe*. Publiée à Londres deux fois par semaine du 28 juin 1776 au 28 décembre 1792 cette gazette appartient à Samuel Swinton et à Antoine Serres de La Tour. Ce dernier, en plus de détenir un tiers de cette gazette, en est également le concepteur et, jusqu'en 1784, le rédacteur. Le *Courier de l'Europe* est brièvement interdit en France peu après sa parution en raison d'un article acerbe à l'endroit de plusieurs des ministres. Le comte de Vergennes permet toutefois sa réintroduction en France à l'automne 1776 sous condition que le *Courier de l'Europe* se soumette à la surveillance et à la censure du ministère des Affaires étrangères. La publication de cette nouvelle édition de la gazette est lancée le 1<sup>er</sup> novembre 1776.

Dès lors qu'il est soumis à la surveillance et à la censure du ministère, le *Courier de l'Europe* devient un outil de propagande de plus pour celui-ci. Or, le ministère exerce sur cette gazette un contrôle bien moins important que sur les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, c'est pourquoi la comparaison de ces deux gazettes favorables aux Américains est intéressante

---

Juin 1777), p.cviii-cxxxi) et du Maryland (*Ibid.*, Tome 6, Numéro 28 (De Londres le 20 Septembre 1777), p.xlv-cxv).

puisqu'elle permet de faire ressortir les arguments qui sont particuliers aux *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*.

## **II. La propagande gouvernementale**

Entre mai 1776, début de la publication des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, et février 1778, mois de la signature des traités franco-américains, le ministère des Affaires étrangères cherche à préparer l'opinion publique à l'éventualité d'une intervention française dans la guerre d'Indépendance américaine. Pour ce faire, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* diffusent en France une image positive des Américains à laquelle est opposée une image négative des Anglais. De plus, elles présentent également certains intérêts qu'ont la France et les Français à intervenir.

### **a. L'Amérique : la nouvelle Arcadie**

Dans les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, les autorités françaises présentent une image positive des Américains qui reprend plusieurs éléments de la représentation idéalisée de l'Amérique déjà populaire dans la littérature de l'époque. Comme l'a noté Durand Echeverria, cette représentation idéalisée de l'Amérique qui met de l'avant «the legend of the American as the rural man of virtue and simplicity»<sup>137</sup> est l'une des deux images de l'Amérique dominant en France dans les années 1770, la seconde théorisant plutôt une dégénérescence des

---

<sup>137</sup> Durand Echeverria, *Mirage in the West : a History of the French Image of American Society to 1815*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1968, p.31.

Américains. Cette seconde image s'inspire de la théorie des climats selon laquelle le caractère physique, mental et moral d'un homme est déterminé par le climat où il habite. Ainsi, certains auteurs du XVIIIe siècle comme Pehr Kalm et Corneille De Pauw considèrent que le climat âpre et peu clément de l'Amérique expliquerait la primitivité des peuples autochtones ainsi que la corruption qui s'effectuerait chez le physique et les mœurs des colons européens établis en Amérique. Si certains de ces penseurs ont confiance en la faculté de l'Européen à surmonter les difficultés du climat américain, de Pauw quant à lui considère que «the same factors which affected the animals and Indians must also operate on the colonials»<sup>138</sup> et donc que les colons européens établis en Amérique doivent être inférieurs aux Européens. L'abbé Raynal contribue à vulgariser et à diffuser cette idée dans son ouvrage *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, ouvrage qui connut un énorme succès en France et qui eut une grande influence sur l'image que les Français se faisaient de l'Amérique.

À cette théorie de la dégénérescence américaine, d'autres opposent cependant une représentation idéalisée de l'Amérique. Ainsi, Echeverria a noté qu'on retrouve en France «from the end of the seventeenth century, a few writers who identified the British colonies with the ideas of religious freedom and political liberty.»<sup>139</sup> Une association que reprendra par la suite Voltaire dans ses *Lettres philosophiques*. Dans celles-ci, il introduit et diffuse en France le mythe du «bon Quaker»<sup>140</sup> et fait de la Pennsylvanie un symbole dans l'esprit des Français de la tolérance et des libertés religieuses et politiques. Une image que les visites de Franklin en France viendront renforcer, Franklin se prêtant au jeu et l'utilisant à son avantage. À ce mythe

---

<sup>138</sup> *Ibid.*, p.10-11.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p.15.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p.17.

du «bon Quaker» se rajoutera par la suite le «mythe arcadien de l'Amérique»<sup>141</sup>, propagé lui aussi par l'abbé Raynal dans les éditions subséquentes de son *Histoire philosophique*. Raynal y décrit dorénavant les Américains «as frugal farmers leading lives of simple virtue.»<sup>142</sup> Forte de l'acquisition d'une nouvelle dimension morale importante, l'Amérique est désormais représentée en France «as an egalitarian, rural, agricultural society in which men lived a bucolic life of simplicity, felicity, and virtue»<sup>143</sup> et devient également le symbole «[of] the dream of a new order, in which men would escape from poverty, injustice, and corruption and dwell together in universal liberty, equality, and fraternity.»<sup>144</sup> À cette image se rajoutera au moment de la guerre «[a] new idea [...] that both American liberty and virtue were the product of an equal distribution of property and the absence of *luxure*.»<sup>145</sup> Comme l'a noté Echeverria, c'est cette représentation idéalisée des Américains qui triomphe en France dans les années 1770 et 1780. C'est également celle-ci que reprennent les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* dans leurs pages alors qu'elles y présentent des nouvelles venant souligner l'égalité, la vertu et la frugalité des Américains.

Une anecdote en particulier illustre bien cette image idéalisée que la gazette veut offrir des Américains. Dans sa lettre du 15 mars 1777, le banquier de Londres rapporte une lettre envoyée par un soldat allemand à son cousin en Allemagne et dans laquelle il relate son expérience en tant que prisonnier de guerre des Américains. Il affirme à son cousin que les autres prisonniers allemands et lui auraient été si bien traités par les colons américains que suite à l'offre de ces derniers, tous les prisonniers allemands ont fait le choix de s'établir dans les

---

<sup>141</sup> *Ibid.*, p.33.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p.33.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p.72.

<sup>144</sup> *Ibid.*, p.38.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p.73.



colonies. Il a particulièrement été séduit par «l'accueil le plus honnête & le plus cordial»<sup>146</sup> que leur firent les Américains ainsi que la générosité dont ceux-ci firent part en leur offrant des vêtements, de la nourriture et même un logement. Il a également été frappé par l'abondance qu'il a découverte chez ces colons. Abondance de terre dans un premier temps alors qu'il affirme à son cousin que «[l]e plus pauvre possède au moins cent acres d'excellente terre & une bonne maison avec basse-cour.»<sup>147</sup> Mais également abondance d'emplois puisqu'à ses dires même «[l]es femmes & les enfans trouvent constamment de l'emploi»<sup>148</sup>. Finalement, ce soldat allemand vante également à son cousin l'égalité qu'il a trouvée dans cette nouvelle société. Il explique ainsi qu'il a «du qu'il suffit de passer deux ans parmi eux, comme citoyen utile, pour arriver par l'élection aux premiers emplois, sans que la profession ou le métier y mette aucun obstacle.»<sup>149</sup> Cette possibilité d'ascension sociale et cette égalité que les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* présentent dans cette anecdote ont tout de quoi séduire l'opinion publique française qui postule elle aussi à l'époque une égalité des hommes où la distinction se fait sur la base du mérite et non des titres.

Cette place octroyée à l'égalité des hommes chez les Américains, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* l'évoquent à d'autres reprises. Le banquier de Londres présente ainsi la Constitution de la Pennsylvanie en y joignant l'observation suivante :

Vous admirerez sur-tout avec quelle sagesse l'égalité de représentation y est établie; de sorte qu'on se trouvera plus ou moins participer à l'administration, en raison de la portion qu'on aura à supporter dans les charges de l'Etat : règle unique sur laquelle chacun pourra juger à quel degré il jouit de sa liberté<sup>150</sup>.

---

<sup>146</sup> *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, Tome 4, Numéro 18 (De Londres le 15 Mars 1777), p.clvii.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p.clviii.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p.clviii.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p.clviii-clix.

<sup>150</sup> *Ibid.*, Tome 4, Numéro 17 (De Londres le 24 Février 1777), p.lvi.

Par ailleurs, pour démontrer la vertu des Américains, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* soulignent également le bon traitement que ceux-ci réservent à leurs adversaires. En plus de l'anecdote précédente du soldat allemand, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* rapportent notamment les secours que des soldats américains ont offerts à des soldats royalistes menacés d'être massacrés par des Amérindiens<sup>151</sup>. Ce comportement des Américains s'accorde à l'appel que le Congrès a émis aux Américains de «ne point se relâcher dans leurs principes de douceur & d'humanité qui doivent être le caractere distinctif de la bravoure : toute cruauté devant être bannie des actions d'un peuple libre»<sup>152</sup>.

De plus, une anecdote sur le dîner tenu suite à la capitulation de Burgoyne offre l'opportunité aux *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* de souligner la frugalité des Américains en la contrastant au faste de l'armée anglaise. Le banquier de Londres rapporte ainsi que :

Les Officiers Anglois ont paru seulement surpris de la frugalité du repas, d'autant plus remarquable que les provisions abondoient dans l'armée Américaine. [...] Cela devoit en effet paroître bien étrange au Général Anglois & à son armée, qui avoient fait une partie de la campagne au milieu d'un luxe asiatique, & avec laquelle marchoient un immense bagage & quantité de femmes & d'enfans<sup>153</sup>.

Au final, en diffusant et en corroborant cette image idéalisée des Américains par la publication de nouvelles et anecdotes, les autorités françaises présentent les Américains comme des gens dignes de recevoir l'aide des Français.

---

<sup>151</sup> *Ibid.*, Tome 1, Numéro 5, p.39.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p.40.

<sup>153</sup> *Ibid.*, Tome 7, Numéro 34 (De Londres le 12 Décembre 1777), p.ccvii-ccviii.

## b. L'Angleterre : la perfide Albion

En contraste à cette image idéalisée des Américains, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* présentent une image négative de l'Angleterre en insistant sur la corruption qui y règne. Par ailleurs, la gazette a également soin de présenter la guerre comme étant impopulaire en Angleterre et les conséquences de cette impopularité pour la puissance de l'Angleterre.

Afin de montrer la corruption de l'administration anglaise, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* n'hésitent pas à reprendre les critiques que formulent les membres de l'opposition dans le Parlement anglais. C'est le cas des accusations de corruption que ces derniers émettent à l'endroit des permissions accordées à des marchands pour leur permettre de se soustraire au *Prohibitory Act* de 1775. Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* écrivent à ce sujet que «[n]onobstant l'acte en question, des personnes en place ont procuré des permissions à leurs amis, que l'on croit être des Ecossois, de commercer avec les Colonies dans tels articles qu'ils jugeroient à propos.»<sup>154</sup> Plusieurs membres du Parlement sont soupçonnés de profiter eux-mêmes de ces permissions. À ce sujet, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* citent le colonel Johnstone qui a présenté dans la Chambre des communes «un marché passé avec le chevalier James Cockburne, un des membres de la Chambre, pour une fourniture de deux cents mille gallons de rum, à quatre shellings le gallon, sur laquelle il a prouvé que M. le Chevalier & son Associé gagneroient vingt-deux mille liv. sterl.»<sup>155</sup> Ce même colonel Johnstone ajoute par la suite qu'il s'apprête à «mettr[e] sous les yeux du Parlement, dans la prochaine cession [*sic*], un calcul par lequel il fera voir que les profits sont de plus de cinquante

---

<sup>154</sup> *Ibid.*, Tome 1, Numéro 5, p.34.

<sup>155</sup> *Ibid.*, Tome 1, Numéro 3 (De Londres le 4 Juin 1776), p.75.

sept pour cent; & que la plupart des entrepreneurs sont des membres du Parlement.»<sup>156</sup> En présentant ces accusations, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* cherchent ainsi à démontrer que la guerre profite à ceux qui sont en place en Angleterre et que ce sont ces motifs pécuniaires qui les motivent à la poursuivre.

Par ailleurs, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* s'intéressent également à la corruption entourant les élections du Parlement anglais. Deux élections en particulier retiennent ici leur attention soit celle du bourg d'Hindon<sup>157</sup> et celle de Shaftsbury<sup>158</sup>. Dans chacun des cas, l'on reproche au membre ayant été élu d'avoir usé d'argent et d'intrigues pour obtenir le suffrage des électeurs. Cette corruption semble persister jusque dans le Parlement lui-même comme l'allègue un billet que les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* affirment avoir été ramassé à Londres :

*Milord sur mon honneur ce que vous m'offrez est trop modique ; daignez considérer ce qu'il m'en a couté pour me faire élire Membre du Parlement. Je ne suis pas déraisonnable. Vous savez ce qu'il me faut, & pour trancher net, si vous ne vous décidez pas à m'accorder la somme entiere, je suis décidé, moi, à donner ma voix suivant ma conscience*<sup>159</sup>.

Cette corruption, ainsi que le manque de représentativité du Parlement anglais, font remarquer à John Wilkes que l'on ne peut plus dire «que l'opinion du Parlement est celle de la nation comme du tems de nos ancêtres», car «les sentimens du peuple ne peuvent être véritablement connus par les résolutions d'un Parlement tel que nous le voyons aujourd'hui composé»<sup>160</sup>.

---

<sup>156</sup> *Ibid.*, Tome 2, Numéro 6 (De Londres le 2 Août 1776), p.78.

<sup>157</sup> *Ibid.*, Tome 1, Numéro 2, p.24-26.

<sup>158</sup> *Ibid.*, Tome 2, Numéro 7, p.32-33.

<sup>159</sup> *Ibid.*, Tome 1, Numéro 2, p.24-25 (a).

<sup>160</sup> *Ibid.*, Tome 1, Numéro 4, p.14.

Appuyée de cette remarque, la propagande française se saisit de la corruption qui règne au Parlement anglais afin d'affirmer que la guerre que mène l'Angleterre en Amérique est impopulaire auprès du peuple anglais. Comme Wilkes, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* considèrent que «[c]ette assertion est confirmée par les diverses adresses présentées au trône par des corps plus nombreux, pour prier le Roi de faire cesser les hostilités.»<sup>161</sup> Au sujet de ces adresses, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* n'hésitent pas à discréditer celles que des citoyens font parvenir pour appuyer le roi dans sa guerre contre les Américains. C'est le cas de l'adresse que les «Maires, Shériffs, Conseil commun, Marchands, Négocians & principaux habitans de la ville de Corke»<sup>162</sup> firent parvenir au roi. Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* contestent la validité de cette adresse, car elle n'aurait été signée que par 150 des 40 000 habitants de la ville de Corke. En réponse à cette première adresse, des habitants de Corke «ont résolu de faire connoître leurs sentimens dans une autre adresse absolument contraire à la précédente»<sup>163</sup>, mais qui pour les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* représentera la véritable opinion des habitants de cette ville au sujet de la guerre en Amérique. Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* présentent également l'obligation dans laquelle se trouve le gouvernement anglais de recruter des mercenaires allemands ainsi que de recourir à la presse comme des preuves de l'impopularité de la guerre auprès du peuple anglais. Car, si l'armée et la marine anglaise sont incapables de compléter leurs effectifs par l'enrôlement volontaire c'est que cette guerre ne paraît pas juste aux citoyens anglais.

Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* accordent une grande attention aux difficultés que rencontre la Grande-Bretagne à compléter ses effectifs, de terre, mais

---

<sup>161</sup> *Ibid.*, p.20.

<sup>162</sup> *Ibid.*, Tome 2, Numéro 6, p.44.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p.45.

particulièrement de mer. Elles rapportent à cet égard les débats qu'occasionnent au Parlement anglais le recrutement des matelots ainsi que l'échec des mesures prises successivement par le gouvernement anglais pour tenter d'obtenir plus de matelots. Même une fois le système de la presse adopté, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* insistent sur la disette de matelots qui accable la marine anglaise. Si elles insistent tant sur cette disette, c'est que celle-ci leur permet de présenter aux Français une image affaiblie de l'Angleterre. En effet, la conséquence de cette disette de matelots est que la marine anglaise – le cœur de la puissance militaire anglaise – est dans un piètre état. À la fois l'équipage de ses vaisseaux de garde<sup>164</sup> ainsi que celui de ses vaisseaux en mer<sup>165</sup> est incomplet. Parmi les matelots qui se trouvent sur ses vaisseaux plusieurs sont également de piètre qualité, car ce ne sont pas des marins de profession, mais simplement des hommes qui ont été recrutés de force par la presse.

Au final, cette image négative qu'offrent les autorités françaises de l'Angleterre leur permet de discréditer la cause des Anglais en plus de créer de l'antipathie à son égard en insistant sur la corruption qui y règne. De plus, elle leur permet également de présenter la marine anglaise dans une position affaiblie et d'ainsi rassurer ceux qui en France seraient inquiets et réticents à affronter l'Angleterre et sa puissante marine.

### **c. Les raisons qu'ont la France et les Français d'intervenir dans le conflit**

Par ailleurs, pour préparer favorablement l'opinion publique, les autorités françaises cherchent non seulement à créer une sympathie pour la cause des Américains et une antipathie

---

<sup>164</sup> *Ibid.*, Tome 1, Numéro 4, p.5-6.

<sup>165</sup> *Ibid.*, Tome 5, Numéro 25 (De Londres le 28 Juillet 1777), p.cccxvii.

pour l'Angleterre, elles s'adressent également aux Français pour les inciter à intervenir dans le conflit en leur montrant notamment les avantages qu'ils auraient à le faire ainsi que le risque auquel il s'expose s'ils ne le font pas.

Les avantages qui sont présentés aux Français sont premièrement de nature économique et commerciale. Ainsi, un Américain écrivant au banquier de Londres lui expose les «débouchés immenses» qu'offre cette guerre aux puissances européennes et lui énumère également les produits que ces puissances pourraient échanger avec eux :

Leurs vins, leurs huiles, leurs fruits, leurs soieries, leurs linons, leur coton & une infinité d'autres objets leur procureront à un prix modique & stable notre indigo, notre ris, notre tabac, nos grains, notre fer, nos pelleteries, nos mâts, nos résines, notre potasse, notre cire, nos futailles, nos immenses pêcheries & mille autres articles<sup>166</sup>.

Un second article précise quant à lui les prix avantageux auxquels les Français pourraient se procurer le riz et le tabac américains après la signature des traités. Selon cet article, «la France ne payera le ris pris en Amérique que cinq sous sterl. le quintal, & le tabac un denier sterling la livre»<sup>167</sup>.

En plus de ces avantages commerciaux, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* soulignent également l'opportunité qu'offre cette guerre aux jeunes Européens d'acquérir de la gloire et de l'expérience militaire. Dans sa lettre du 2 avril 1777, le banquier de Londres se hasarde à ce sujet à affirmer que si la guerre se poursuit au-delà de la campagne de 1777, plusieurs jeunes volontaires européens iront rejoindre les rangs de l'armée de Washington. Ce

---

<sup>166</sup> *Ibid.*, Tome 4, Numéro 20 (De Londres le 30 Avril 1777), p.ccxvxi.

<sup>167</sup> *Ibid.*, Tome 3, Numéro 13 (De Londres le 10 Décembre 1776), p.cxxxviii [cxxxviii].

faisant ces jeunes gens, motivés par «l'amour de leur noble métier»<sup>168</sup> ainsi que «[l]a passion de la gloire»<sup>169</sup>, pourront étudier sous un grand chef militaire comme le général Washington à «[l]a meilleure, l'unique école de leur Art [qui] se trouve aujourd'hui à une des extrémités du Globe»<sup>170</sup>.

En plus de ces avantages, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* évoquent également le danger qui menace la France si elle ne fait rien, plus particulièrement le danger qui menace les colonies françaises des Caraïbes. Deux mémoires publiés dans les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* insistent particulièrement sur cette crainte. Ces mémoires «[mettent] au jour les motifs pressans qu'on offre à la considération de ces Puissances [la France et l'Espagne] pour les déterminer à faire sans délai la guerre la plus vive à l'Angleterre.»<sup>171</sup> Ces mémoires craignent que la Grande-Bretagne use des secours secrets, que l'on suppose avoir été remis par la France aux Américains, comme prétexte afin de déclarer la guerre à la France et attaquer ses possessions américaines, compensant ce faisant les pertes qu'elle a elle-même encourues lors de sa guerre contre l'Amérique. Ainsi, puisque la guerre entre la France et la Grande-Bretagne est inévitable «[i]l semble donc que l'intérêt évident de la France, est de la commencer incessamment, avant que la Grande Bretagne ait eu le tems de se préparer & de se fortifier davantage elle-même»<sup>172</sup>. D'autant plus que le second mémoire avertit qu' :

En quelque tems que la Grande Bretagne se décide à commencer une nouvelle guerre, elle débutera indubitablement comme dans la dernière, c'est-à-dire par quelque hostilité soudaine & inattendue, qui puisse assurer le succès définitif de la guerre, & affaiblir son ennemi<sup>173</sup>.

---

<sup>168</sup> *Ibid.*, Tome 4, Numéro 19 (De Londres le 2 Avril 1777), p.ccviii.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p.ccix.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p.ccix.

<sup>171</sup> *Ibid.*, Tome 5, Numéro 24 (De Londres le 28 Juin 1777), p.ccxx.

<sup>172</sup> *Ibid.*, p.ccxxix.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p.ccxxxii-ccxxxiii.



Une attaque qui devrait être facilitée par la présence des troupes et vaisseaux anglais déjà en Amérique. La conclusion est donc qu'il importe à la France de se saisir de cette opportunité puisque «[c]e n'est qu'en faisant promptement la guerre que la France pourra s'assurer pour l'avenir une paix permanente.»<sup>174</sup>

Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* rejettent par ailleurs les inquiétudes que certains ont que l'indépendance des colonies américaines pourrait inspirer les colonies espagnoles et françaises à en faire de même et donc entraîner la perte de ces colonies. Pour le banquier de Londres c'est tout le contraire qui doit résulter de l'indépendance des colonies américaines, car selon lui :

s'il est quelque événement qui assure éternellement à la Maison de Bourbon ses possessions dans le nouveau Monde, c'est l'ouverture du Commerce de l'Amérique Septentrionale à toutes les Nations voisines, puisqu'il en résultera une liberté qui portera leur commerce au plus haut degré de prospérité<sup>175</sup>.

Donc, s'il y a un danger pour la France à ne rien faire, il n'y en a aucun à assister les Américains.

Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* incitent également les femmes françaises à intervenir dans le conflit. Faisant appel à leur sensibilité, une «Femme Américaine» expose aux femmes européennes les souffrances endurées par les femmes américaines depuis le début de la guerre. Elle demande alors aux femmes françaises de leur venir en aide en «fai[sant] répandre à Toulouse, à Dijon, à Paris & dans toutes les Académies de France [...] que le glorieux prix de [leurs] suffrages est offert au morceau de poésie ou d'éloquence le plus capable

---

<sup>174</sup> *Ibid.*, p.ccxixiv.

<sup>175</sup> *Ibid.*, Tome 7, (De Londres le 28 Mars 1778), p.ccxvii.

d'amollir les cœurs féroces des Anglois»<sup>176</sup>. Pour cette femme américaine, il ne suffit aux femmes françaises que de parler «& bientôt [leurs] presses enfanteront plus d'un chef-d'œuvre qui étonnera l'Europe. Bientôt un langage divin, tout autrement expressif que les récits informes des Gazettes, fera fermenter dans les ames l'horreur du vice audacieux & l'amour de la vertu souffrante.»<sup>177</sup> Si les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* publient cette lettre d'une femme américaine, c'est que l'image que celle-ci demande aux femmes françaises de répandre en France est la même que celle que les autorités françaises veulent offrir du conflit. Par la publication de cette lettre, on remarque donc que les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* veulent obtenir la collaboration des femmes françaises afin de convaincre l'opinion publique que la France se doit de venir en aide aux Américains.

Ce sont donc au final des préoccupations de sensibilité, de sécurité et d'intérêt personnel que mettent de l'avant les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* afin d'inciter les Français à intervenir dans la guerre que livrent les colons américains contre l'Angleterre.

### III. La comparaison avec le *Courier de l'Europe*

La comparaison des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* avec le *Courier de l'Europe* – autre gazette francophone dédiée à la guerre d'Indépendance et favorable à la cause des Américains – permet de mieux apprécier certaines des particularités des arguments que mettent de l'avant les autorités françaises dans la première de ces deux gazettes.

---

<sup>176</sup> *Ibid.*, Tome 4, Numéro 20 (De Londres le 30 Avril 1777), p.cclii.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p.ccliii.

Tout d'abord, la comparaison avec le *Courier de l'Europe* met en évidence l'absence dans les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* d'articles critiquant le Congrès américain. On n'y retrouve aucun équivalent aux articles qu'imprime le *Courier de l'Europe* sur «l'oppression la plus tyrannique»<sup>178</sup> du Congrès, «l'injustice ou la cruauté de ces petits tyrans»<sup>179</sup> et le traitement cruel que les «insurgents» américains réservent à «tous ceux qui ne veulent pas penser comme eux»<sup>180</sup> – ce qui inclus ceux qui en Amérique demeurent attachés au roi et à son gouvernement<sup>181</sup>, mais également les Quakers qui refusent de participer à la guerre en raison de leurs principes religieux<sup>182</sup>. Cette absence de critiques du Congrès américain dans les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* concourt à présenter l'appui des Américains au Congrès comme étant unanime et donc à présenter le système politique américain comme dépourvu de l'instabilité et des divisions qui tourmentent le système politique anglais et dont la vue crée en France un malaise auprès de l'opinion publique<sup>183</sup>.

Si l'on retrouve dans le *Courier de l'Europe* ces articles critiques des Américains, c'est que cette gazette répond à des préoccupations financières, celle-ci étant pour son propriétaire une entreprise de spéculation. Cette gazette cherche donc à plaire à son lectorat en respectant sa prétention d'impartialité et en publiant à la fois des relations proaméricaines et des relations proanglaises des événements de la guerre d'Indépendance américaine. Or, l'unique préoccupation des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* est de préparer favorablement l'opinion publique française à l'idée d'une éventuelle intervention française dans la guerre,

---

<sup>178</sup> *Courier de l'Europe*, Vol. 1, No 3, Vendredi 8 Novembre 1776, p.21.

<sup>179</sup> *Ibid.*, No 7, Vendredi 22 Novembre 1776, p.52.

<sup>180</sup> *Ibid.*, No 23, Vendredi 17 Janvier 1777, p.186.

<sup>181</sup> *Ibid.*, No 41, Vendredi 21 Mars 1777, p.342.

<sup>182</sup> *Ibid.*, No 40, Mardi 18 Mars 1777, p.330.

<sup>183</sup> Keith Michael Baker, *Inventing the French Revolution : Essays on French Political Culture in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p.178-185.

bien qu'elles prétendent être impartiales. Les autorités françaises se permettent plutôt d'exercer un contrôle étroit sur l'information et de ne publier que celles qui peuvent les aider à convaincre l'opinion publique. Ce contrôle leur permet de présenter une image plus forte de l'Amérique – que celle dans le *Courier de l'Europe* – en excluant les relations proanglaises d'événements. L'objectif des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* est de présenter les Américains à l'opinion publique comme de bons alliés potentiels. C'est pourquoi elles cherchent plutôt à rapporter les victoires et les bons coups des Américains. C'est aussi pourquoi lorsque les Américains sont défaits dans une bataille, au lieu de présenter comme le *Courier de l'Europe* la version qu'offre la cour d'Angleterre de cet événement, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* tendent plutôt, comme ce fut le cas avec la bataille de Ticonderoga, à questionner d'abord la véracité d'une telle nouvelle. Lorsqu'il leur faut par la suite confirmer cette nouvelle, elles tendent alors à dénigrer l'importance des gains que cette victoire procure aux Anglais<sup>184</sup> ou à rassurer les lecteurs en précisant par exemple «que cet événement n'a point abattu le courage des Américains, & qu'ils ne le regardent point comme décisif pour le succès des armes Angloises dans cette campagne.»<sup>185</sup> Au final, ce qui importe aux *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, contrairement au *Courier de l'Europe*, ce n'est pas d'offrir un portrait juste de la situation, mais de toujours présenter les Américains dans un état où il leur serait possible de gagner la guerre qui les oppose aux Anglais si la France leur venait en aide. Il importe aux autorités françaises de présenter les Américains comme une valeur sûre aux yeux de l'opinion publique française.

---

<sup>184</sup> *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, Tome 2, Numéro 7 (De Londres le 16 Juin [Août] 1776), p.72-75.

<sup>185</sup> *Ibid.*, Tome 6, Numéro 27 (De Londres le 10 Septembre 1777), p.lxi.

Enfin, pour préparer favorablement l'opinion publique française à une intervention éventuelle de la France dans la guerre d'Indépendance américaine, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* publient également, comme mentionné plus haut, la traduction de nombreux textes américains parmi lesquels on retrouve la Déclaration d'indépendance, les constitutions de six des nouveaux États, le *Sens commun* de Thomas Paine et les *Observations sur la nature de la liberté civile, sur les principes du gouvernement, & sur la justice & la politique de la guerre avec l'Amérique* de Richard Price. Comme l'a souligné Frances Acomb, si l'objectif des autorités françaises en publiant ces textes est «to excite the liberals, the *Affaires* kept the conservatives in mind, too.»<sup>186</sup> C'est pourquoi plusieurs de ces textes sont accompagnés de remarques ajoutées par les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* pour tempérer les propos qu'ils avancent. On peut prendre comme exemple les *Observations* de Price dans lesquelles de nombreuses remarques défendent la monarchie héréditaire durement critiquée par Price et argumentent plutôt que celle-ci est le meilleur système qui soit<sup>187</sup>. En dépit de ces nuances qu'apportent les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* à ces textes en les publiant, il est étonnant de remarquer que ce sont les autorités françaises elles-mêmes qui sont responsables de la diffusion en France de ces textes et de leurs idées. D'autant plus, que dans le *Courier de l'Europe* – soumis il est vrai à la censure du ministère des Affaires étrangères, mais malgré tout publié à Londres où règne la liberté de presse – l'on retrouve très peu de textes de ce genre. En vrai, on n'en retrouve que trois dans la période qui s'étend de sa réintroduction en France à la signature des traités franco-américains : le *SYSTEME* du

---

<sup>186</sup> Frances Acomb, *Anglophobia in France, 1763-1789 : An Essay in the History of Constitutionalism and Nationalism*, New York, Octagon Books, 1980, p.84.

<sup>187</sup> *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, Tome 3, Numéro 12, p.68.

*Gouvernement de l'Etat de Pensylvanie*<sup>188</sup>; les *Articles de confédération & d'union perpétuelle entre les états de la Nouvelle-Hamshire, de la baie de Massachuset, de l'Isle-Rhodes, de Connecticut, de la Nouvelle-York, de la Nouvelle-Jersey, de la Pensylvanie, des Comtés de Newcastle, Kent & Sussex sur la riviere Delaware, de Maryland, de la Virginie, des deux Carolines & de la Georgie*<sup>189</sup>; et la Déclaration d'indépendance<sup>190</sup>. Qui plus est, le *Courier de l'Europe*, afin d'«observer la plus scrupuleuse impartialité»<sup>191</sup>, joint à la suite de la Déclaration d'indépendance la réponse que fit un Anglais à chacun des articles de celle-ci offrant par le fait même un regard plus critique sur ce texte que ne le font les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*. Ce que l'on remarque donc c'est qu'il importe tant aux autorités françaises de favoriser auprès de l'opinion publique un appui pour la cause des Américains qu'elles se permettent d'imprimer et de diffuser dans les pages des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* des textes qu'officiellement elles interdisent et qui sont par ailleurs très critiques de gouvernements comme celui de la monarchie absolue qui règne en France.

#### IV. Conclusion

En somme, l'étude de l'un des moyens employés par les autorités françaises pour influencer l'opinion publique en faveur d'une intervention dans la guerre d'Indépendance américaine – les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* – nous permet de distinguer quels arguments ces autorités ont mis de l'avant. Ainsi, on remarque la diffusion d'une image

---

<sup>188</sup> *Courier de l'Europe*, Vol. 1, No 12, Mardi 10 Décembre 1776, p.92-94.

<sup>189</sup> *Ibid.*, No 28, Mardi 4 Février 1777, p.225-227.

<sup>190</sup> *Ibid.*, Supplément au Courier No 38, [s.d.], p.311-312.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p.311.

positive des Américains reprenant divers éléments de la représentation idéalisée de ces derniers alors populaire dans la littérature de l'époque; à laquelle est opposée une image négative de l'Angleterre où l'accent est mis sur la corruption de l'administration anglaise et l'impopularité de la guerre auprès du peuple anglais. Pour convaincre l'opinion publique du bien-fondé d'une intervention française dans cette guerre, les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* n'hésitent pas non plus à présenter aux Français les avantages qu'ils pourraient tirer d'une telle intervention, mais également le danger auquel ils exposent les îles françaises des Caraïbes s'ils n'interviennent pas. En comparant les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* au *Courier de l'Europe*, on remarque par ailleurs l'étendue du contrôle de l'information qu'exercent les autorités françaises dans les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* alors qu'elles cherchent à ne publier que les événements et les relations qui peuvent venir appuyer l'image du conflit qu'elles veulent offrir à l'opinion publique. Mais on remarque également qu'il importe tant aux autorités françaises de s'assurer de l'appui de l'opinion publique que ce sont elles qui sont responsables de la diffusion en France de nombreux textes américains à caractère républicain.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

That public opinion was an important element in the political life of eighteenth-century France is no longer debated. Historians recognize, also, that eighteenth-century public opinion and government control and censorship had a history going back at least to Louis XIII. But historians need to broaden the range of issues that engaged public opinion to include foreign affairs and diplomacy<sup>192</sup>.

C'est à cet appel d'Orville T. Murphy qu'a tenté de répondre ce mémoire en étudiant deux aspects de l'interaction entre l'opinion publique et la diplomatie françaises au moment de la guerre d'Indépendance américaine. Si le premier chapitre de ce mémoire ne permet pas de démontrer l'influence directe de l'opinion publique française sur les décisions du ministère des Affaires étrangères, il permet néanmoins d'observer son influence indirecte puisque c'est elle qui a créé en France, et particulièrement chez Beaumarchais, un contexte propice à l'intervention de ce dernier auprès des ministres et du roi pour les enjoindre à assister les «insurgents» américains. Beaumarchais qui, maintes fois, a été freiné dans son ascension sociale et ses ambitions par ses origines modestes partage les critiques que formule l'opinion publique à l'égard de la hiérarchie de la société de l'Ancien Régime. Comme plusieurs autres il voudrait voir cette hiérarchie fondée sur les titres être remplacée par une hiérarchie fondée sur le mérite. Beaumarchais doit tout ce qu'il a à son propre mérite et il accorde par conséquent une grande importance à cette qualité. En découvrant la cause des Américains et l'importance que ces self-made-men accordent au mérite ainsi qu'à l'égalité et aux libertés individuelles, Beaumarchais est immédiatement séduit. S'il n'exclut pas de faire quelques profits de

---

<sup>192</sup> Orville T. Murphy, *The Diplomatic Retreat of France and Public Opinion on the Eve of the French Revolution, 1783-1789*, Washington, D.C., The Catholic University of America Press, 1998, p.137.



l'assistance qu'il offre aux Américains, c'est cette affinité qu'il se découvre avec eux qui motive avant tout ses efforts pour convaincre le roi et ses ministres de leur venir en aide.

Par ailleurs, l'opinion publique offre à Beaumarchais, par l'entremise du tribunal du public, le moyen de se défendre contre les «grands» qui veulent abuser de lui : Lepaute, La Blache et Goëzman. Devant le tribunal du public, la raison domine sur tout et cette conviction en la prééminence de la raison Beaumarchais la conservera par la suite. C'est en raison de cette conviction qu'armé uniquement de son zèle et de sa raison il est persuadé lorsqu'il s'engage dans la défense de la cause des «insurgents» américains qu'il pourra parvenir à convaincre le roi et ses ministres qu'ils doivent assister les Américains.

Enfin, Beaumarchais éprouve également le malaise de l'opinion publique face au système politique anglais, à son instabilité et à ses divisions. Comme le roi y partage à parts égales son autorité avec la noblesse et le peuple, Beaumarchais craint le pouvoir que ces deux derniers détiennent en Angleterre alors que ceux-ci peuvent convaincre à tout moment le roi de déclarer la guerre à la France. C'est en effet le peuple et les parlementaires anglais que Beaumarchais identifie comme étant à la source du danger qui menace les possessions françaises des Caraïbes. L'argument de cette menace est au centre de son mémoire le plus important – *La Paix ou la Guerre* – et Vergennes le reprendra par la suite dans un de ses mémoires qui déterminera le conseil du roi à aider les Américains.

Le résultat des efforts de Beaumarchais culmine avec l'adoption de son plan d'assistance secrète des Américains en mai 1776. Dès le 15 juin 1776, Beaumarchais met sur pied la Roderigue Hortalez et Cie et entame l'envoi d'armes et de munitions en Amérique. Beaumarchais jouit à cette époque d'une certaine influence auprès du gouvernement français

puisque ce dernier a besoin d'hommes comme lui pour mener à bien sa politique d'assistance secrète. Toutefois, Beaumarchais perd cette influence à la suite de la signature du traité d'alliance et du traité d'amitié et de commerce le 6 février 1778, car le gouvernement français n'a plus besoin alors de dissimuler ses actions par l'emploi d'hommes comme lui. Éloigné du gouvernement, il continue cependant à assister et à appuyer la cause des Américains en poursuivant ses envois d'armes et munitions, mais également par l'entremise du *Courier de l'Europe*. Comme les articles de cette gazette ne sont pas signés, il est difficile d'identifier quels articles ont été rédigés par lui. Si on ne peut vraiment connaître quels arguments Beaumarchais a mis de l'avant dans cette gazette afin de favoriser la cause des Américains, l'étude des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* nous permet cependant de distinguer quels arguments le ministère des Affaires étrangères français a quant à lui chercher à mettre de l'avant pour s'assurer l'appui de l'opinion publique.

L'étude des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* nous offre en effet l'opportunité d'étudier un exemple concret de l'influence que le ministère des Affaires étrangères, conscient de l'importance qu'a acquise en France l'opinion publique dans les dernières décennies, a cherché à exercer sur cette même opinion afin de la préparer favorablement à une éventuelle intervention dans la guerre d'Indépendance américaine. On remarque en premier lieu dans les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* un souci de présenter les Américains comme étant dignes de recevoir l'aide des Français en soulignant leur vertu et leurs bons principes et en offrant d'eux une image venant soutenir la représentation idéalisée de ceux-ci qui est alors très populaire dans la littérature. Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* ont également soin de présenter les Américains comme de bons alliés potentiels ainsi que comme une valeur sûre. Pour ce faire, elles exercent un grand contrôle sur l'information qu'elles publient et ne publient

que les informations qui tendent à présenter les Américains comme étant notamment unanimes derrière le Congrès et toujours en état de tenir tête à l'Angleterre.

En second lieu, on remarque que les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* ont un souci de présenter l'Angleterre comme étant affaiblie en insistant sur la disette de matelots dont souffre la marine anglaise, le cœur de la puissance militaire anglaise. Cette disette de matelots est attribuée à l'impopularité de la guerre en Angleterre qui entraîne des difficultés dans le recrutement de matelots et de soldats. Comme la guerre ne paraît pas juste aux citoyens anglais, peu d'entre eux se portent volontaires pour aller combattre en Amérique. En conséquence, la marine anglaise est présentée comme étant sous-équipée ainsi que mal équipée par des hommes recrutés de force par la presse. Les *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* ont également soin de présenter l'administration anglaise comme étant corrompue, et ce, dans le but de discréditer l'anglomanie toujours présente en France.

Finalement, on remarque que le souci des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* de favoriser auprès de l'opinion publique française un appui à la cause américaine est si important qu'il entraîne les autorités françaises à publier des textes américains contenant des idées très critiques du système monarchique tel qu'on le retrouve en France. Ce sont donc paradoxalement les autorités françaises qui sont responsables de la diffusion en France de textes comme la Déclaration d'indépendance dont elles interdisent au même moment la publication.

Pour conclure, il serait intéressant d'étendre l'objet de cette recherche à la guerre de Sept Ans afin d'identifier l'état des relations entre l'opinion publique et la diplomatie françaises à cette époque. Cette recherche pourrait notamment débiter par une étude des périodiques dont était responsable Genêt pour le compte du ministère des Affaires étrangères. Une telle étude

permettrait de mieux saisir l'évolution de ces relations dans les dernières décennies de l'Ancien Régime.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Journaux**

*Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, 1776-1778.

*Courier de l'Europe*, 1776-1778.

### **Correspondance**

Beaumarchais, Pierre-Augustin Caron de. *Lettres de combat*, texte établi et commenté par Gunnar von Proschwitz, Paris, Michel de Maule, 2005, 435 p.

Morton, Brian N. *Beaumarchais : Correspondance : Tome I*, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1969, 249 p.

Morton, Brian N. *Beaumarchais : Correspondance : Tome II (Février 1773 – Décembre 1776)*, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1969, 280 p.

Morton, Brian N. *Beaumarchais : Correspondance : Tome III (1777)*, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1969, 251 p.

Morton, Brian N. et Donald C. Spinelli. *Beaumarchais : Correspondance : Tome IV (1778)*, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1978, 332 p.

Proschwitz, Gunnar et Mavis von. *Beaumarchais et le Courier de l'Europe : Documents inédits ou peu connus*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1990, 2 vol.

### **Ouvrages anciens**

*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Tome VIII, Genève, Pellet, Imprimeur-Libraire, 1778, 975 p.

Deane, Silas. *The Deane Papers: Vol. I: 1774-1777*, New York, Collections of the New York Historical Society, 1887, 496 p.

Doniol, Henri. *Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique, Correspondance diplomatique et documents*, Tome I, Paris, Imprimerie nationale, 1886, 707 p.

Kite, Elizabeth Sarah. *Beaumarchais and the War of American Independence*, Boston, Richard G. Badger, 1918, 2 vol.

Lintilhac, Eugène. *Beaumarchais et ses œuvres : précis de sa vie et histoire de son esprit d'après des documents inédits*, Paris, Librairie Hachette, 1887, 447 p.

Loménie, Louis de. *Beaumarchais et son temps : études sur la société en France au XVIIIe siècle d'après des documents inédits*, Tome I, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Michel Lévy frères, Libraires-éditeurs, 1858, 522 p.

### **Monographies**

Acomb, Frances. *Anglophobia in France, 1763-1789 : An Essay in the History of Constitutionalism and Nationalism*, New York, Octagon Books, 1980, 167 p.

Baker, Keith Michael. *Au tribunal de l'opinion: essais sur l'imaginaire politique au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions Payot, 1993, 319 p.

Baker, Keith Michael. *Inventing the French Revolution : Essays on French Political Culture in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 372 p.

Beaumarchais, Pierre-Augustin Caron de. *Mémoires de Beaumarchais dans l'affaire Goetzman*, Introduction et chronologie par Valentin Lipatti, Paris, Éditions Nagel, 1974, 431 p.

Beaumarchais, Pierre-Augustin Caron de. *Œuvres complètes de Beaumarchais*, Paris, Bibliothèque des Introuvables, 2008, 780 p.

Castries, René de la Croix, duc de. *La France et l'indépendance américaine : le livre du bicentenaire de l'Indépendance*, Paris, Perrin, 1975, 380 p.

Chartier, Roger. *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, 245 p.

Echeverria, Durand. *Mirage in the West : a History of the French Image of American Society to 1815*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1968, 300 p.

Farge, Arlette. *Dire et mal dire : L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, 311 p.

Habermas, Jürgen. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Éditions Payot, 1993, 322 p.

Lemaître, Georges Édouard. *Beaumarchais*, New York, Alfred A. Knopf, 1949, 362 p.

Lever, Maurice. *Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais : Tome premier : L'irrésistible ascension (1732-1774)*, Paris, Fayard, 1999, 587 p.

Lever, Maurice. *Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais : Tome deuxième : Le citoyen d'Amérique (1775-1784)*, Paris, Fayard, 2003, 515 p.

Mornet, Daniel. *Les origines intellectuelles de la Révolution française, 1715-1787*, Paris, Librairie Armand Colin, 1967, 6<sup>e</sup> édition, 552 p.

Morton, Brian N. et Donald C. Spinelli. *Beaumarchais and the American Revolution*, Lanham, Maryland, Lexington Books, 2003, 361 p.

Murphy, Orville T. *The Diplomatic Retreat of France and Public Opinion on the Eve of the French Revolution, 1783-1789*, Washington, D.C., The Catholic University of America Press, 1998, 193 p.

Unger, Harlow Giles. *Improbable Patriot : The Secret History of Monsieur de Beaumarchais, the French Playwright Who Saved the American Revolution*, Hanover, New Hampshire, University Press of New England, 2011, 236 p.

### Chapitres de livres

Calhoun, Craig. «Introduction : Habermas and the Public Sphere» dans *Habermas and the Public Sphere*, éd. par Craig Calhoun, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 1992, p.1-48.

Dull, Jonathan R. «France and the American Revolution Seen as Tragedy», dans *Diplomacy and Revolution : The Franco-American Alliance of 1778*, éd. par Ronald Hoffman et Peter J. Albert, Charlottesville, University Press of Virginia, 1981, p.73-106.

Ozouf, Mona. «L'opinion publique» dans *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture. Volume 1. The Political Culture of the Old Regime*, éd. par Keith Michael Baker, Toronto, Pergamon Press, 1987, p.419-434.

Proschwitz, Gunnar von. «Le comte de Vergennes, Beaumarchais et le *Courier de l'Europe*», dans *Idées et mots au siècle des Lumières : mélanges en l'honneur de Gunnar von Proschwitz*, Göteborg, Wettergrens, 1988, p.243-260.

### Articles

Baker, Keith Michael. «Politique et opinion publique sous l'Ancien Régime», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 42, no 1 (1987), p.41-71.

Morton, Brian N. «Beaumarchais et Vergennes», *Europe*, vol. 51, no 528 (avril 1973), p.23-34.

Morton, Brian N. «Beaumarchais, Francy, Steuben, and Lafayette : An Unpublished Correspondence or “Feux de joye” at Valley Forge», *The French Review*, vol. 49, no 6 (mai 1976), p.943-959.

Morton, Brian N. «La réputation de Beaumarchais en Amérique au XVIIIe siècle», *Europe*, vol.51, no 528 (avril 1973), p.35-43.

Morton, Brian N. «“Roderigue Hortalez” to the Secret Committee : An Unpublished French Policy Statement of 1777», *The French Review*, vol. 50, no 6 (mai 1977), p.875-890.

Van Tyne, C. H. «French Aid Before the Alliance of 1778», *The American Historical Review*, vol. 31, no 1 (octobre 1925), p.20-40.

### **Ressources en ligne**

Fabre, Madeleine. «Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique (1776-1779)», dans *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, [en ligne], <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0004-affaires-de-langleterre-et-de-lamerique> (page consultée le 29 août 2016).

Fabre, Madeleine. «Edme GENET (1726-1781)», dans *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, [en ligne], <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/340-edme-genet> (page consultée le 29 août 2016).